

### MOT DU DIRECTEUR QUÉBÉCOIS

Consœurs, confrères,

Des membres bien formés et informés sont des personnes plus à même de bien représenter leurs consœurs et confrères tout en étant en mesure de ne pas se laisser manipuler. Qu'ils s'agissent d'employeurs, de politiciens ou d'autres grands décideurs de ce monde, bien des groupes d'intérêt tentent de nous influencer et de nous contrôler. C'est pourquoi il est important de se donner les moyens de bien comprendre pour agir différemment et surtout, solidairement.



Au cours de la dernière année, j'ai sillonné le Québec à la rencontre des sections locales d'Unifor afin, entre autres, de discuter des manières de renforcer notre action régionale, communautaire et syndicale. Et le programme d'éducation unique dont nous disposons chez Unifor est certes reconnu pour contribuer à faire de notre syndicat un syndicat plus influent. Nous avons aussi pris l'engagement de faire de l'action politique un enjeu prioritaire, et ce, à tous les niveaux, car c'est par de simples gestes comme la signature d'une pétition, la participation à une marche ou l'envoi de courriels que nous pouvons réussir tous ensemble à faire une différence. C'est important de le souligner et de le rappeler.

Notre programme d'éducation, développé au Québec, utilise une formule d'apprentissage basée sur un travail d'équipe plutôt qu'une démarche individuelle à l'image de notre action syndicale. Au sein des cours de formation, il nous importe de maintenir un climat de solidarité et de respect lors des échanges. Nos formations visent aussi à vous mobiliser afin d'assurer une participation dans le mouvement syndical autant que dans la société.

Nous savons que notre programme d'éducation compte parmi les meilleurs au sein du mouvement syndical, tant par sa diversité que sa disponibilité, dans les grands centres comme en région. Malgré tout, à titre de responsable politique de l'éducation, il m'importe de maintenir cette grande qualité par un processus d'amélioration continu. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos suggestions pour bonifier nos contenus et nos outils de formation.

J'espère sincèrement que notre programme d'éducation saura répondre à vos besoins et qu'il vous aidera dans votre action syndicale.

En toute solidarité,

Rénaud Gagné Directeur québécois

Unifor



### **PAGES**

Pro	DCÉDURE D'INSCRIPTION	5
GRI	LLE COMPLÈTE - PROGRAMME D'ÉDUCATION D'UNIFOR-QUÉBEC	23
<b>♦</b>	Île de Montréal	
<b>*</b>	Rive-Sud de Montréal	
<b>*</b>	Rive-Nord de Montréal	
<b>*</b>	Centre-du-Québec	
<b>*</b>	Québec	
<b>*</b>	Sherbrooke	
<b>*</b>	Saguenay / Lac-Saint-Jean	
<b>*</b>	Tadoussac	
<b>*</b>	Baie-Comeau	
<b>*</b>	Matane	
<b>*</b>	Rimouski	
<b>*</b>	Rivière-du-Loup	
<b>*</b>	Gatineau	
<b>*</b>	Amos	
<b>*</b>	Port Elgin, ON (Cours CEP – en résidence)	
♦	Mon syndicat (élargi)Prendre en main sa retraite	45
<b>⋄</b>	Déléguée et délégué II	
<b>⋄</b>	Accommodement raisonnable (*NOUVEAU*)	
<b>⋄</b>	Harcèlement psychologique au travail et enquête	
<b>⋄</b>	Formation sur la procédure d'enquête dans les cas de plaintes de harcèlement	
•	en milieu de travail (*NOUVEAU*)	50
<b>♦</b>	Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage	
<b>⋄</b>	Mobilisation et comment mener une grève	
	Assurance-emploi : comment défendre nos membres	
<b>♦</b>	Introduction à la santé-sécurité (provincial)	
	Introduction à la santé-sécurité (fédéral)	
<b>⋄</b>	Le rôle de la déléguée et du délégué pendant la négociation	56
<b>♦</b>	La négociation collective	
<b>♦</b>	Travail syndical en prévention	
<b>♦</b>	Alerte au bruit	
<b>\$</b>	Techniques d'enquête d'accident en SST (peut servir pour enquête de grief)	60
<b>♦</b>	Réclamation à la CNESST et loi 42	
<b>⋄</b>	Femmes et santé-sécurité	62

### TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

		<u>PAGES</u>
<b>\limits</b>	L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent	63
<b>③</b>	Responsables financiers	
<b>♦</b>	Formation pour secrétaire archiviste	
<b>&gt;</b>	Les communications et le syndicat	
<b>&gt;</b>	Droit de refus, quoi faire en cas d'accident et surdité professionnelle (SST)	67
<b>&gt;</b>	Prendre sa place dans l'espace public (*NOUVEAU*)	68
<b>&gt;</b>	Femmes militantes (*NOUVEAU*)	69
<b>♦</b>	La mise à jour des statuts de la section locale (*NOUVEAU*)	70
	OGRAMME RÉGULIER DES CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS (C.E.P.) /	71
« L	e syndicalisme et la société »	71
« L Des	e syndicalisme et la société »	
« L De:	e syndicalisme et la société » SCRIPTION DES COURS CEP LEADERSHIP CEP Leadership – Négociation	75
α L Des • •	e syndicalisme et la société »	75
α L OES • •	e syndicalisme et la société »	75 76
« L	e syndicalisme et la société »	75 76



### SERVICE DE L'ÉDUCATION UNIFOR-QUÉBEC 565 boul. Crémazie Est, Bureau 10 100, 10e étage MONTRÉAL (QC) H2M 2W1

Téléphone : (514) 389-9223 Sans frais : 1-800-361-0483

Télécopieur: (514) 389-3578 Courriel: educationquebec@unifor.org

Le 30 juin 2016

**AUX:** Présidentes et présidents des sections locales

OBJET: Programme d'éducation d'Unifor-Québec

D'octobre 2016 à juin 2017

Chères consœurs, Chers confrères.

Voici notre programme d'éducation pour la période d'octobre 2016 à juin 2017.

Ce programme, établissant la liste des cours réguliers qui se dérouleront dans diverses régions du Québec, a été préparé en tenant compte des demandes qui nous ont été soumises au moment de la tournée du Directeur québécois (et d'évaluation des besoins en éducation) tenue ce printemps, ainsi que de celles qui ont été acheminées directement à nos bureaux de Montréal, soit par courriel, la poste ou le télécopieur.

Il est important que vous preniez bien connaissance de la procédure d'inscription ci-jointe puisque cette dernière devra être appliquée avec rigidité afin que les personnes inscrites soient bien présentes aux cours. Ainsi, lorsque nous aurons un nombre insuffisant de participantes et participants, et ce, quinze (15) jours avant le début du cours, le cours sera automatiquement annulé.

Nous souhaiterions également que, durant la semaine précédant une formation, le ou la responsable de chaque section locale ayant inscrit des membres à ladite formation effectue une vérification afin de s'assurer de la présence des personnes inscrites.

### **COURS SUR DEMANDE**

Nous vous rappelons que, si des besoins additionnels devaient être comblés au sein de votre section locale et que vous disposez d'un groupe d'au moins quinze (15) personnes, le Service de l'Éducation d'Unifor-Québec s'efforcera d'y répondre le plus rapidement possible, et avec plaisir. Veuillez cependant nous contacter dans un délai raisonnable nous permettant de mettre sur pied une telle formation.

<u>IL EST À NOTER QUE les cours sur demande s'adresseront expressément aux membres de la section locale qui en auront fait la demande.</u> Cependant, les membres d'autres sections locales pourront y assister, sous réserve de disponibilité de places à être confirmées par le soussigné.

<u>Finalement, aux fins de mise à jour, nous désirons que chaque section locale Unifor-Québec</u>
<u>nous transmette le nom ainsi que les coordonnées (adresse, numéros de téléphone et de</u>
<u>cellulaire, numéro de télécopieur et adresse courriel) de son ou sa responsable à l'éducation, si</u>
ce n'est déjà fait.

Veuillez agréer, chères consœurs et chers confrères, mes salutations fraternelles.

**SERGE DUPONT** 

Représentant national Unifor-Québec

Service de l'Éducation

SD/cd:sepb343

p.j.

c.c.: M. Renaud Gagné, Directeur québécois, Unifor-Québec

M. Sylvain Martin, Directeur adjoint, Unifor-Québec M. John Caluori, Directeur adjoint, Unifor-Québec

Mme Sari Sairanen, Directrice - Service de Santé et Sécurité, Unifor

M. Tim Carrie, Directeur - Service de l'Éducation, Unifor

Animateurs et animatrices

Représentantes et représentants nationaux

Mes Catherine Saint-Germain, Me Renaud Plante et Étienne Lafleur

P.J. Frais et procédure d'inscription (programmes réguliers)

Procédure d'inscription (Congés-éducation payés (« CEP »))

Programme d'éducation 2016/2017

Description des cours

### FRAIS ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION AUX PROGRAMMES RÉGULIERS

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, la description de tous les programmes réguliers qui seront dispensés par le Service de l'Éducation, cette année.

#### ON S'INSCRIT COMMENT?

Les inscriptions doivent être acheminées auprès de Chantal Désilets, adjointe au Service de l'Éducation, par l'intermédiaire de la personne agissant à titre de responsable pour l'éducation, de chaque section locale\*, soit par téléphone, télécopieur ou courriel.

\* AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE OU CONFIRMÉE si elle ne nous parvient pas par l'intermédiaire de la personne responsable pour l'éducation. Le président de chaque section locale doit nous transmettre les nom et coordonnées de cette personne, par courriel, avant chaque début de programme annuel.

**COURRIEL**: educationquebec@unifor.org

**TÉLÉPHONE**: (514) 389-9223, poste 2533

ou 1 (800) 361-0483, poste 2533

**TÉLÉCOPIEUR**: (514) 389-3578

Nous vous rappelons qu'il n'y a aucun formulaire d'inscription à compléter pour procéder à l'inscription d'un membre à une formation régulière. Vous n'avez qu'à suivre la procédure ci-dessus mentionnée.

Unifor adoptait une politique, mise en vigueur le 1er janvier 2015, concernant la gratuité des frais d'inscription pour tous les cours réguliers. Cette politique est toujours en force et le sera jusqu'à nouvel ordre.

<u>Un nombre minimal de quinze (15) inscriptions est requis pour la tenue d'un programme régulier.</u>

#### **VOUS DEVEZ ANNULER OU MODIFIER UNE INSCRIPTION?**

La personne responsable pour l'éducation de la section locale doit nous communiquer toute annulation ou modification d'inscription (remplacement d'une personne inscrite par une autre), soit par téléphone, télécopieur ou courriel, au moins deux (2) semaines avant la date prévue pour la formation.

## QU'ARRIVE-T-IL SI UN PROGRAMME EST ANNULÉ PAR LE SERVICE DE L'ÉDUCATION?

Si, dans les deux (2) semaines précédant la date prévue d'une formation, nous n'avons pas reçu un nombre suffisant d'inscriptions, nous communiquerons avec la personne responsable pour l'éducation.

C'est par son intermédiaire que les membres inscrits à la formation devront être informés de l'annulation.

#### **HORAIRE:**

Tous les cours débutent à 8 h 30 précises et terminent à 16 h 30 (à moins d'entente au préalable).

### **COURS SUBVENTIONNÉS PAR LE FONDS SANTÉ-SÉCURITÉ FTQ:**

Les cours en santé-sécurité sont subventionnés par le Fonds Santé-sécurité de la FTQ. Le salaire des membres Unifor inscrits à l'une ou l'autre de ces formations (selon leur horaire de travail régulier) sera remboursé aux sections locales concernées tant et aussi longtemps que la subvention accordée à Unifor n'aura pas été épuisée.

### **COURS SUBVENTIONNÉS PAR LE SYNDICAT NATIONAL D'UNIFOR:**

Depuis le 1er janvier 2015, les cours de trois (3) jours suivants sont sujets à remboursement, soit 50 % des dépenses (salaire, allocation quotidienne (« *per diem* »), frais de déplacement, et frais d'hébergement (si autorisés à l'avance)) :

- Déléguée et délégué I
- Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage
- La négociation collective
- Les communications et le syndicat
- L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent
- Femmes militantes (\*NOUVEAU\*)

Pour de plus amples informations relativement à la subvention accordée par Unifor en ce qui a trait à ces six (6) formations, nous vous référons au document « **Directives pour le remboursement des frais de participation aux cours réguliers** » ci-joint, de même qu'au formulaire de demande de remboursement à être complété par la section locale pour chacun des membres ayant participé à l'une ou l'autre de ces formations.



# Directives pour le remboursement des frais de participation aux cours réguliers

### 1. Cours d'un ou deux jours

Il n'y a aucun remboursement de frais pour les cours d'un ou deux jours.

Le Syndicat national fournit la salle de réunion, les documents et les services d'animation. Aucuns frais d'inscription ne sont exigés.

#### 2. Les formations en santé-sécurité

Les formations en santé-sécurité sont subventionnées par le Fonds en santé-sécurité de la FTQ. Seul le salaire des membres Unifor inscrits à l'une ou l'autre de ces formations (selon leur horaire de travail régulier) sera remboursé aux sections locales concernées, et ce, **jusqu'à épuisement de la subvention** annuelle accordée à Unifor par la FTQ. Le Syndicat national fournit la salle de réunion, les documents et les services d'animation. Aucuns frais d'inscription ne sont exigés.

### 3. Cours de trois jours

- Déléguée et délégué I
- Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage
- La négociation collective
- Les communications et le syndicat
- L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent
- Femmes militantes (\*NOUVEAU\*)

Le Syndicat national fournit la salle de réunion, les documents et les services d'animation. Aucuns frais d'inscription ne sont exigés. De plus, le Syndicat national rembourse 50 % des dépenses (salaire, allocation quotidienne (« per diem »), frais de déplacement, et frais d'hébergement (si autorisés à l'avance)).

NOTE : Les montants indiqués correspondent aux montants maximaux que le Syndicat national acceptera de payer dans le cadre du partage des coûts. Si les règlements ou les politiques relatifs aux dépenses d'une section locale prévoient un montant inférieur, le partage des coûts sera effectué en fonction de ce montant.

Le partage des coûts ne s'applique qu'aux journées de cours. Les participant(e)s doivent assister aux trois journées complètes de cours.

Afin de réduire les coûts de déplacement, nous encourageons les membres à assister aux cours donnés dans leur région, ce qui leur permettra davantage de rencontrer d'autres travailleuses et travailleurs de leur région.

L'hébergement, s'il y a lieu, <u>doit être autorisé à l'avance</u> pour chaque cours.

### Dépenses admissibles

#### Salaire

Le Syndicat national paiera 50 % de 8 heures de travail au taux normal par jour (24 heures au total).

Le partage du coût des salaires perdus en ce qui a trait au nombre d'heures excédant huit heures par jour doit être autorisé avant le cours.

*Par exemple*, si les membres de votre section locale travaillent des quarts de 12 heures.

### Déplacements en voiture

Si la section locale paie les déplacements en voiture, le Syndicat national remboursera 50 % du kilométrage parcouru, jusqu'à un maximum de 48 ¢ par kilomètre. Le calcul du kilométrage parcouru sera effectué soit du lieu de travail à l'endroit où sera tenue la formation, ou de porte-à-porte, selon la pratique adoptée par la section locale.

**Exemples**: Si votre section locale paie 35  $\phi$  par kilomètre pour les déplacements en voiture, le remboursement sera égal à 50 % du nombre de kilomètres parcourus, multiplié par 35  $\phi$ .

Si votre section locale paie 50 ¢ par kilomètre, le remboursement sera égal à 50 % du nombre de kilomètres parcourus, multiplié par 48 ¢.

Si votre section locale ne rembourse pas les frais de déplacement par voiture, il n'y aura pas de remboursement.

#### Stationnement

Les frais de stationnement ne seront pas remboursés lorsque les membres reçoivent une indemnité quotidienne pour suivre les cours.

Sinon, les frais de stationnement seront remboursés à 50 %, jusqu'à concurrence de 20 \$ par jour.

#### Indemnités quotidiennes (sans hébergement)

Le Syndicat national paiera 50 % des indemnités quotidiennes, jusqu'à un maximum de 20 \$ par jour.

**Exemples**: Si votre section locale verse des indemnités quotidiennes de 30 \$ à ses membres qui suivent des cours, le remboursement sera égal à 50 % de 20 \$ par jour pendant trois jours.

Si votre section locale verse des indemnités quotidiennes de 10 \$, le remboursement sera égal à 50 % de 10 \$ par jour pendant trois jours.

Si votre section locale ne verse pas d'indemnités quotidiennes, il n'y aura pas de remboursement effectué par le Syndicat national.

### Hébergement

L'hébergement doit être autorisé à l'avance pour chaque cours.

L'hébergement sera approuvé si la distance pour se rendre au cours est supérieure à 160 kilomètres.

**Coût de la chambre :** Le Syndicat national remboursera 50 % du coût d'une chambre pour deux personnes.

Les sections locales qui permettent à leurs membres de louer une chambre individuelle seront remboursées comme si deux membres avaient partagé une chambre.

**Exemple**: Si un seul membre suit un cours, le remboursement sera égal à 50 % du coût de la chambre pour trois nuits.

Si deux membres partagent une chambre, le remboursement sera égal à 50 % du coût de la chambre pour trois nuits.

Par contre, si deux membres louent chacun une chambre individuelle, le remboursement sera égal à 50 % du coût d'une seule chambre pour deux personnes pour trois nuits.

### Indemnités quotidiennes avec hébergement

Si la location d'une chambre d'hôtel a été préapprouvée, le Syndicat national remboursera 50 % des frais engagés <u>jusqu'à concurrence</u> de 90,00 \$ pour les deux premières journées et de 45,00 \$ pour la troisième journée.

**Exemple :** Si la section locale paie des indemnités quotidiennes de 75,00 \$ par jour pour une nuit à l'hôtel, le remboursement sera égal à 50 % de 75,00 \$ pour les deux premières journées, et à 50 % de 45,00 \$ pour le troisième jour.

Si la section locale paie des indemnités quotidiennes de 95,00 \$ par jour pour une nuit à l'hôtel, le remboursement sera égal à 50 % de 90,00 \$ pour les deux premières journées, et à 50 % de 45,00 \$ pour le troisième jour.

#### Procédure de remboursement

Les sections locales paient d'avance pour leurs membres et sont remboursées par la suite.

Pour demander un remboursement, il faut remplir le formulaire de remboursement des dépenses de la section locale, qui est joint au calendrier des cours réguliers offerts.

### Il ne faut pas oublier:

- o de remplir un formulaire pour chaque participant(e) qui assiste au cours;
- o de joindre les reçus à la demande de remboursement;
- de joindre une copie des règlements ou de la politique relative aux dépenses de la section locale.

Le formulaire doit être autorisé par la présidente ou le président de la section locale, ou par la ou le secrétaire financier.

Les demandes d'autorisation de dépenses (c'est-à-dire le temps de travail perdu excédant huit heures par jour, ainsi que l'hébergement) doivent être soumises à l'avance et par écrit à :

**Serge Dupont** 

Unifor-Québec

Service de l'éducation

565, boul. Crémazie Est, bureau 10 100

MONTRÉAL (QC) H2M 2W1 **Tél.**: 1-800 361-0483, poste 2542

**Ligne directe**: 514 850-2542 **Télécopieur**: 514 389-3578

Courriel: educationquebec@unifor.org

SD/cdsepb343



# Formulaire de remboursement des dépenses de la section locale – Cours réguliers (programmes de 3 jours) (non subventionnés)

Note: Veuillez remplir un formulaire par participant ou participante.

Section locale	Nom du participant	
Dates du cours	Endroit	
Titre du cours		
	ncernent que les journées de cours. Avant de remplir des cours réguliers éligibles pour remboursement.	le présent formulaire, veuillez revoir les
Salaires perdus : 8 heures à Note : Les participant(e)s doivent suivre au	/ heure x 3 jours = u complet les trois jours de cours pour que le rembo	x 50 % = ursement soit approuvé.
	l'employeur/hre x 3 jrs = oi, Régime de pensions du Canada, <u>s'ils sont facturé</u>	
Indemnité quotidienne :	\$ (à concurrence de 20 \$) x 3 jrs =	x 50 % =
Déplacements en voiture :	_ km x (maximum de 48 ¢/km) =	x 50 % =
Veuillez joindre les reçus et une copie des	s règlements ou de la politique relative aux dépenses	s de votre section locale.
Si les dépenses de montants excédentaire	es ont été préapprouvées par le Service de l'éducati	on, veuillez remplir la section suivante.
	ontant demandé : hres @ tant national, Service de l'éducation, le	
		(date)
	x 3 nuits =	
Préapprouvé par Serge Dupont, représent	tant national, Service de l'éducation, le	(date)
	nnes avec hébergement ( <i>préapprouvé</i> ) \$) + Troisième nuit (45 \$) = 225 \$ x 50 % = 112,50 \$	3
	Total du remboursement demandé :	\$
Vérification de la section locale :		
Nom (en lettres moulées)	Titre(Président	, vice-président, secrétaire trésorier)
Date:		
	Date	

Note importante : Soumettre ce formulaire dans les 2 mois suivant la participation à un cours régulier, à :

Serge Dupont, Représentant national Unifor, Service de l'éducation 565, boul. Crémazie Est, bureau 10 100 MONTRÉAL (QC) H2M 2W1



### SERVICE DE L'ÉDUCATION UNIFOR-QUÉBEC 565 boul. Crémazie Est, Bureau 10 100, 10e étage MONTRÉAL (QC) H2M 2W1

Téléphone : (514) 389-9223 Sans frais : 1-800-361-0483

Télécopieur: (514) 389-3578

Courriel: educationquebec@unifor.org

Le 30 juin 2016

**AUX:** Présidentes et présidents des sections locales

OBJET : Cours CEP réguliers de 4 semaines

(« Le syndicalisme et la société »)

Formations CEP Leadership 2016/2017

et Programme familial francophone (été 2017)

Chères consœurs, Chers confrères,

Diverses formations en résidence sont offertes à l'ensemble des membres d'Unifor. Elles sont toutes dispensées au Centre d'éducation d'Unifor, à Port Elgin, Ontario. Ces formations relèvent du programme des Congés-éducation payés (« CEP »), dont le fonctionnement et les divers modes de financement sont plus amplement décrits à l'intérieur des deux (2) documents portant le logo ÉDUCATION ci-joints.

Ces documents sauront répondre à la grande majorité de vos questions. Soyez cependant assurés que nous demeurons à votre disposition, en tout temps, pour répondre à toute question se rapportant à ces formations particulières.

Le programme 2016 des CEP réguliers (« Le syndicalisme et la société ») de quatre (4) semaines, entamé en mars dernier, se terminera en décembre 2016. La session 2017 se tiendra aux dates suivantes :

Fin de semaine préparatoire : du 17 au 19 mars 2017
Semaine 1 : du 2 au 7 avril 2017
Semaine 2 : du 7 au 12 mai 2017
Semaine 3 : du 15 au 20 octobre 2017
Semaine 4 : du 3 au 8 décembre 2017

IMPORTANT: La date limite pour s'y inscrire est le 16 janvier 2017.

Quatre (4) formations CEP Leadership seront également à l'horaire, à compter de l'automne, aux dates suivantes :

CEP Leadership – Négociation collective DATES: Du 13 au 18 novembre 2016

(Date limite d'inscription : 16 septembre 2016)

**CEP Leadership – Femmes Unifor en action** 

DATES: Du 2 au 7 avril 2017

(Date limite d'inscription : 10 février 2017)

CEP Leadership – Droits de la personne

DATES: Du 7 au 12 mai 2017

(Date limite d'inscription : 13 mars 2017)

CEP Leadership – Le bruit : prévention et réparation

DATES: Du 28 mai au 2 juin 2017 (Date limite d'inscription: 7 avril 2017)

### INFORMATIONS À RETENIR...

- A. Les personnes recevant des prestations de la CNESST, de la SAAQ ou en vertu de leur régime d'assurance salaire, pendant la période durant laquelle la formation est prévue, <u>ne sont pas admissibles au programme</u>.
- B. Un membre est admissible à une formation CEP pendant une mise à pied, pourvu que la période de la mise à pied n'ait pas débuté plus de six (6) mois avant le début du programme. Les revenus perdus sont compensés par le fonds de l'unité et doivent être déclarés à l'assurance-emploi.
- C. L'hébergement, au Centre d'éducation d'Unifor, se fait en occupation double, chaque participant et participante devant partager sa chambre avec une autre personne de même sexe.
- D. Le Service de l'Éducation s'assurera qu'il n'y ait aucun obstacle conscient ou systémique qui empêcherait les travailleurs ou travailleuses d'être choisis pour participer à l'un ou l'autre des programmes en raison de leur sexe, race ou tout autre motif interdit de discrimination, tel que prévu aux statuts et règlements d'Unifor, ou selon les chartes canadienne et québécoise des droits de la personne.

#### FORMULAIRES D'INSCRIPTION:

Vous trouverez un spécimen de formulaire d'inscription pour chacun des cours CEP mentionnés ci-dessus à la toute fin du présent volume. Comme un formulaire doit être rempli pour chacun des candidats sélectionnés, nous vous demandons de bien vouloir en faire des photocopies.

<u>Pour le cours CEP réguliers (de 4 semaines)</u>, nous demandons également à tous les candidats de remplir un formulaire d'information, dont un exemplaire est également inséré à la fin de ce cahier.

Nous sommes conscients que certaines des informations requises sont sensibles (ex. numéro d'assurance sociale), et que les membres puissent être réticents à les transmettre. Or, comme le syndicat se substitue à l'employeur pendant la durée du programme de formation, cette information nous est absolument nécessaire pour le remboursement du salaire. Soyez assurés que ces informations sont traitées avec la plus grande confidentialité et dans le respect de la vie privée des candidats et candidates.

Les formulaires d'inscription complétés, signés et approuvés par la section locale doivent être acheminés à l'adresse suivante, **par l'intermédiaire du responsable à l'éducation de votre section locale**, à la date limite d'inscription déterminée pour chaque formation CEP (au plus tard) :

Madame Chantal Désilets, adj. adm. Unifor-Québec, Service de l'Éducation 565, boul. Crémazie Est, bureau 10100

MONTRÉAL (QC) H2M 2W1

Téléphone : (514) 389-9223, poste 2533 Sans frais : (800) 361-0483, poste 2533

Télécopieur : (514) 389-3578

Courriel: educationquebec@unifor.org

Le respect de la date limite d'inscription imposée pour chacune des formations CEP nous permettra de prendre les dispositions nécessaires à la préparation du matériel de cours et à l'organisation du transport aller/retour jusqu'à Port Elgin, tant aérien que terrestre. Le départ se fera par avion, le dimanche matin, et le retour s'effectuera le vendredi après-midi.

Nous rappelons aux unités qui ont négocié la clause des CEP que les coûts approximatifs, par semaine de cours, seront d'environ 3 000 \$ par personne. Pour déterminer l'éligibilité de votre unité à ces programmes CEP, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec le soussigné, au (514) 389-9223, poste 2542.

Les unités n'ayant pas encore la clause des CEP dans le cadre de leur convention collective, mais qui sont en voie de l'obtenir, peuvent se prévaloir du financement selon la formule 50/50 proposée par Unifor pour inscrire un membre à l'une ou l'autre des formations CEP mentionnées ci-dessus. Vous trouverez ci-joint des documents portant l'en-tête « Éducation » expliquant clairement en quoi cela consiste et comment cela fonctionne.

### PROGRAMME FAMILIAL D'ÉDUCATION (SESSION FRANCOPHONE 2017):

Le Programme familial d'éducation d'Unifor sera de retour cette année!

Cette session francophone aura lieu au Centre familial d'éducation Unifor, à Port Elgin, Ontario, du 16 au 28 juillet 2017. Passez le mot auprès de vos membres et surveillez votre boîte aux lettres! Vous recevrez une enveloppe à ce sujet, en décembre prochain, incluant toutes les informations relatives au programme, ainsi que le formulaire d'inscription à être rempli par les membres intéressés.

Solidairement,

**SERGE DUPONT** 

Représentant national Unifor-Québec

Service de l'Éducation

SD/cd:sepb343

c.c.: M. Renaud Gagné, Directeur québécois, Unifor-Québec

M. Sylvain Martin, Directeur adjoint, Unifor-Québec

M. John Caluori, Directeur adjoint, Unifor-Québec

Mme Sari Sairanen, Directrice - Service de Santé et Sécurité, Unifor

M. Tim Carrie, Directeur - Service de l'Éducation, Unifor

Animateurs et animatrices

Représentantes et représentants nationaux

Mes Catherine Saint-Germain, Renaud Plante et Étienne Lafleur



### COURS OFFERTS AU CENTRE D'ÉDUCATION D'UNIFOR

Le programme des congés-éducation payés (CEP) et la formule 50/50

Questions les plus fréquemment posées par les sections locales

### En quoi consiste le programme des congés-éducation payés?

Le programme des congés-éducation payés (CEP) est un fonds négocié par le syndicat dans le cadre d'une négociation collective avec les employeurs. Il a été négocié pour la première fois par les TCA en 1977, à l'usine de pièces automobiles Rockwell International. Ce programme s'est ensuite répandu dans tous les secteurs et toutes les régions du syndicat. Un montant forfaitaire ou exprimé en cents l'heure est négocié avec l'employeur. Ce fonds finance les cours conçus et donnés par le syndicat au Centre d'éducation d'Unifor à Port Elgin, en Ontario.

### Quels sont les cours offerts à Port Elgin?

Près d'une dizaine de cours sont offerts, en français, à Port Elgin. La plupart des cours durent une semaine. Nous avons aussi un programme de base de quatre semaines. Ces cours, ainsi que leur description, sont indiqués au calendrier des formations, sous l'onglet Éducation de la section Services aux membres, sur notre site Web, à l'adresse : <a href="https://www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education">www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education</a>

#### Qui a droit aux CEP?

Dans l'ancien syndicat des TCA, 80 % des membres avaient droit aux CEP dans leurs conventions collectives. Des unités de négociation de toutes tailles partout au pays et dans tous les secteurs y avaient droit. Une résolution a été adoptée lors du congrès de fondation d'Unifor, faisant des CEP une priorité à la table de négociation pour l'ensemble du syndicat.

### À combien s'élèvent les montants généralement négociés?

Les CEP sont en règle générale négociés de l'une des deux manières suivantes : soit comme un montant exprimé en cents l'heure (par employé) ou un montant fixe (par année ou par convention collective). La manière préférée est le montant exprimé en cents l'heure. Parmi les montants exprimés en cents l'heure négociés par les anciens TCA, la moyenne est d'environ 3 cents par membre par heure travaillée.

### De quelle manière ces fonds sont-ils gérés et à quoi servent-ils?

Les fonds sont payés au bureau national selon un calendrier négocié (allant d'une fois par mois à une fois par convention collective). Les fonds sont répartis entre un fonds de fonctionnement (40 %) et le fonds de l'unité (60 %). Le fonds de fonctionnement couvre des dépenses comme la conception de cours, les salles de classe, le matériel, le personnel du programme et le personnel de soutien, la formation des animatrices et animateurs de discussion et les coûts de prestation. Ces derniers englobent l'hébergement des animatrices et animateurs de discussion, les salaires perdus, le kilométrage et les indemnités quotidiennes.

Le fonds de l'unité est crédité à l'unité de négociation en question et utilisé pour les participantes et participants de cette unité. Ce fonds couvre le temps de travail perdu (jusqu'à un maximum de 40 heures), le kilométrage, les indemnités quotidiennes, l'hébergement et les repas à Port Elgin, conformément aux règlements et aux lignes directrices régissant les CEP. Ce fonds ne sert que pour les cours donnés à Port Elgin.

Le déplacement des participantes et participants venant de l'extérieur de la province ou de plus de 400 kilomètres de Port Elgin est couvert par le truchement d'un fonds de subvention. Les vols sont réservés par le Service de l'éducation Unifor-Québec.

### Qu'en est-il des unités de négociation qui n'ont pas assez de fonds de CEP ou qui n'en ont pas du tout?

Les sections locales peuvent quand même envoyer des participantes et participants si elles n'ont pas de fonds de CEP ou si elles ont épuisé leur fonds de CEP.

À titre de projet pilote, le syndicat national paiera la moitié des coûts des participantes et participants des sections locales dont les unités n'ont pas de CEP ou qui les ont tous utilisés. Il s'agit là d'une solution de transition offerte aux unités de l'ancien SCEP qui sont en train de négocier des CEP. On fera le bilan de ce projet pilote dans deux ans.

Si une unité a négocié des congés-éducation payés, mais qu'elle n'a pas assez de fonds, la section locale peut remplir une demande pour obtenir une aide provenant du fonds de subvention et la faire parvenir au Service de l'éducation, à Montréal, à l'adresse suivante : <a href="mailto:educationquebec@unifor.org">educationquebec@unifor.org</a> Le fonds de subvention ne peut pas être utilisé pour les unités qui n'ont pas de CEP.

#### Quels sont les programmes couverts par le programme 50/50?

Tous les programmes de congés-éducation payés donnés au Centre d'éducation d'Unifor de Port Elgin sont couverts, y compris le programme de base de quatre semaines et les programmes d'une semaine. **Quels coûts sont couverts?** 

# Tous les coûts qui seraient normalement couverts dans le cadre du programme des CEP : l'hébergement et les repas, les salaires perdus (jusqu'à un maximum de 40 heures), le kilométrage (pour les participantes et participants qui se rendent au centre en auto), des indemnités quotidiennes et une

participantes et participants qui se rendent au centre en auto), des indemnités quotidiennes et une subvention pour garde d'enfants, s'il y a lieu. Pour les personnes qui doivent prendre l'avion, le bureau national paie également la moitié des frais engagés (p. ex., les billets d'avion, le kilométrage en direction et en provenance de l'aéroport, le taxi en direction et en provenance de l'aéroport, le stationnement à l'aéroport). Tous ces frais sont couverts conformément aux règlements régissant les CEP.

### Combien en coûte-t-il habituellement à une section locale pour envoyer un membre au Centre d'éducation?

Lorsqu'une section locale ne participe pas au programme des congés-éducation payés (CEP) ou qu'elle a épuisé ses fonds de CEP, elle peut avoir accès au programme de partage des coûts à 50/50. Le coût pour la section locale dépend du taux de salaire du membre et de la distance jusqu'au Centre. Voici deux exemples de calcul.

### **COÛTS FIXES:**

Frais d'administration

# Chambre et repas (occupation double) (13 % de taxes sont applicables si les coûts d'hébergement et de repas sont payés par quelqu'un d'autre que la section locale d'Unifor) Indemnité quotidienne (20,00\$ x 5 nuits) 100,00\$

<u>Sous-total</u>: 1425,00 \$

400,00\$

### EXEMPLE DE COÛTS VARIABLES pour un travailleur de Québec gagnant 18 \$ l'heure :

Temps perdu (18,00 \$ x maximum 40 heures = 720,00 \$ + dépenses approximatives de l'employeur [10 %] 72 \$)	/92,00\$
Déplacement (vol aller-retour Québec/Port Elgin)	620,20\$
Transfert aller-retour vers l'aéroport et stationnement :	120,00\$
Sous-total des coûts variables:	1 532,20 \$
COÛT TOTAL (coûts fixes + coûts variables)	<u>2 957,20 \$</u>
PART DE LA SECTION LOCALE	1 478,60 \$
EXEMPLE DE COÛTS VARIABLES pour un travailleur de Gatineau gagnant 25 \$ l'heure :	
Temps perdu	1100,00\$
(25,00 \$ x maximum 40 heures = 1 000,00 \$ + dépenses approximatives de l'employeur [10 %] 100	
<b>Déplacement</b> (673 km @ 0,48 \$ pour un aller-retour Gatineau/Port Elgin)	323,04 \$
Sous-total des coûts variables:	1 423,04 \$

702 ∩∩ ⊄

2 848,04 \$

1 424,02 \$

### De quelle manière le programme 50/50 est-il administré?

COÛT TOTAL (coûts fixes + coûts variables)

PART DE LA SECTION LOCALE

Les sections locales inscrivent leurs participantes et participants à un programme de Port Elgin en remplissant le formulaire d'inscription. Les formulaires d'inscription se trouvent sur notre site Web, à l'adresse : <a href="www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education">www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education</a>. Dans le haut du formulaire, encerclez l'option 50/50. Les sections locales paient les salaires perdus, le kilométrage, les indemnités quotidiennes et la subvention pour garde d'enfants (s'il y a lieu) directement à chaque participant ou participantes. Les sections locales paient les coûts liés à l'hébergement et aux repas directement au Centre familial d'éducation d'Unifor, à Port Elgin. Après le cours, la section locale envoie la facture et les preuves de réclamations pertinentes au Service de l'éducation Unifor-Québec, à Montréal; la moitié des frais admissibles sera remboursée à la section locale.

Nous sommes impatients de recevoir vos participantes et participants au Centre d'éducation d'Unifor! Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse : <a href="mailto:educationquebec@unifor.org">educationquebec@unifor.org</a>

SD/cd:sepb343 Version du 30 juin 2016

Tomps pardu



### COURS OFFERTS AU CENTRE D'ÉDUCATION D'UNIFOR

Le programme des congés-éducation payés (CEP) et la formule 50/50 Questions les plus fréquemment posées par les membres

### En quoi consiste le programme des congés-éducation payés?

Le programme des congés-éducation payés (CEP) est un fonds négocié par le syndicat dans le cadre d'une négociation collective avec les employeurs. Il a été négocié pour la première fois par les TCA en 1977, à l'usine de pièces automobiles Rockwell International. Ce programme s'est ensuite répandu dans tous les secteurs et toutes les régions du syndicat. Un montant forfaitaire ou exprimé en cents l'heure est négocié avec l'employeur. Ce fonds finance les cours conçus et donnés par le syndicat au Centre d'éducation d'Unifor à Port Elgin, en Ontario. Lors du congrès de fondation, les déléguées et délégués ont adopté une résolution faisant de la négociation des CEP une priorité.

### Quels sont les cours offerts au Centre d'éducation d'Unifor, à Port Elgin?

Près d'une dizaine de cours sont offerts, en français, au Centre d'éducation d'Unifor, à Port Elgin. La plupart des cours durent une semaine. Nous avons aussi un programme de base de quatre semaines. Ces cours, ainsi que leur description, sont indiqués au calendrier des formations, sous l'onglet Éducation de la section Services aux membres, sur notre site Web, à l'adresse : <a href="www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education">www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education</a> D'autres cours (réguliers) sont également offerts en région.

#### Pourquoi devrais-je aller au Centre d'éducation d'Unifor?

Le Centre d'éducation est un fantastique établissement situé en bordure du lac Huron. Il offre des salles de classe confortables, de belles chambres, un centre de conditionnement physique, un bar, un café, d'excellents repas et un environnement splendide. Venant des quatre coins du pays, les membres se réunissent au Centre d'éducation d'Unifor pour discuter et apprendre sur des sujets qui sont importants pour les travailleuses et travailleurs et pour acquérir les compétences qui leur permettront de lutter contre les employeurs et de changer la société.

Notre service de garde est ouvert pendant l'été et de façon périodique durant l'année scolaire. Les participantes et participants qui doivent payer des coûts de service de garde supérieurs à ce qu'ils paieraient normalement s'ils étaient au travail peuvent demander une subvention pour le service de garde (le formulaire doit être approuvé par leur section locale).

### Comment présenter une demande pour suivre des cours?

Les demandes se font par l'intermédiaire de votre section locale. Les sections locales mettent en place leur propre processus de sélection pour le programme des CEP. Un exemple de processus et d'un formulaire d'inscription se trouvent sur notre site Web. N'oubliez pas que la date limite pour vous inscrire à votre section locale précède la date limite figurant sur notre calendrier. En ce qui concerne les sections locales n'ayant pas encore négocié de congés-éducation payés, nous avons mis en place un programme pilote 50/50 par lequel le syndicat national remboursera à ces sections locales la moitié des coûts relatifs à la participation de leur(s) membre(s). Adressez-vous à

### Où puis-je trouver plus de renseignements sur les cours offerts?

votre section locale pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Vous trouverez de l'information concernant les cours d'Unifor-Québec sur notre site Web (<a href="www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education">www.uniforquebec.org/services-aux-membres/education</a>). Un calendrier incluant les cours CEP offerts en français, au Centre d'éducation d'Unifor, est disponible en tout temps sur ce site Web. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez nous écrire à l'adresse : <a href="mailto:educationquebec@unifor.org">educationquebec@unifor.org</a>

SD/cd:sepb343 Version du 17 avril 2014

### **GRILLE COMPLÈTE**

## DU PROGRAMME D'ÉDUCATION D'UNIFOR-QUÉBEC, D'OCTOBRE 2016 À JUIN 2017 (PAR RÉGION)

Légende :	<b>~</b>	COURS SUBVENTIONNÉ PAR LE FONDS SANTÉ-SÉCURITÉ DE LA FTQ (jusqu'à épuisement de la subvention annuelle)
	☆	COURS RÉGULIER DE TROIS (3) JOURS SUBVENTIONNÉ PAR UNIFOR

### ÎLE DE MONTRÉAL

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Conseil régional FTQ	12, 13 et 14 octobre,	☆ Déléguée et délégué I
OCT.	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salles A et B	
3 jours	MONTRÉAL	8 h 30 à 16 h 30	
3 jours	Conseil régional FTQ	19 octobre,	→ Introduction à la santé-sécurité
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salle Marie-Pinsonneault	(fédéral)
	MONTRÉAL	20 et 21 octobre, Salle C	
		8 h 30 à 16 h 30	
1 jour	Conseil régional FTQ	21 octobre,	Mon syndicat
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salle Marie-Pinsonneault	
	MONTRÉAL	8 h 30 à 16 h 30	
3 jours	Conseil régional FTQ	26, 27 et 28 octobre, Salle C	☆ L'action sociale et politique : un
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	8 h 30 à 16 h 30	engagement citoyen permanent
	MONTRÉAL		
NOV.	Conseil régional FTQ	2, 3 et 4 novembre,	→ Introduction à la santé-sécurité
3 jours	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salles A et B	(prov.)
	MONTRÉAL	8 h 30 à 16 h 30	

# ÎLE DE MONTRÉAL (SUITE)

NOV.	Conseil régional FTQ	4 novembre, Salle C	Prendre sa place dans l'espace public
1 jour	565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	8 h 30 à 16 h 30	(*NOUVEAU*)
3 jours	Conseil régional FTQ	9 novembre,	☆ Préparation du dossier de grief
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salle Marie-Pinsonneault	pour l'arbitrage
	MONTRÉAL	10 et 11 novembre, Salle C	
		8 h 30 à 16 h 30	
2 jours	Conseil régional FTQ	10 et 11 novembre,	Responsables financiers
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salles A et B	
	MONTRÉAL	8 h 30 à 16 h 30	
2 jours	Conseil régional FTQ	17 et 18 novembre, Salle C	Déléguée et délégué II
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	8 h 30 à 16 h 30	
	MONTRÉAL		
1 jour	Conseil régional FTQ	18 novembre,	La mise à jour des statuts de la
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salle Marie-Pinsonneault	section locale
	MONTRÉAL	8 h 30 à 16 h 30	(*NOUVEAU*)
2 jours	Conseil régional FTQ	21 et 22 novembre, Salle C	→ Travail syndical en prévention
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	8 h 30 à 16 h 30	
	MONTRÉAL		
DÉC.	Conseil régional FTQ	15 et 16 décembre,	→ Femmes et santé-sécurité
2 jours	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	Salle Marie-Pinsonneault	
	MONTRÉAL	8 h 30 à 16 h 30	
2017	Conseil régional FTQ	13 janvier, Salle C	Accommodement raisonnable
JANV.	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	8 h 30 à 16 h 30	(*NOUVEAU*)
1 jour	MONTRÉAL		
2 jours	Conseil régional FTQ	23 et 24 janvier, Salle C	→ Techniques d'enquête d'accident
	565, boul. Crémazie Est, 2e étage	8 h 30 à 16 h 30	en SST
	MONTRÉAL		

# ÎLE DE MONTRÉAL (SUITE)

JANV. 3 jours	Conseil régional FTQ 565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	25, 26 et 27 janvier, Salles A et B 8 h 30 à 16 h 30	→ Alerte au bruit
FÉV. 3 jours	Conseil régional FTQ 565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	8, 9 et 10 février, Salle Marie-Pinsonneault 8 h 30 à 16 h 30	☆Déléguée et délégué l
3 jours	Conseil régional FTQ 565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	13, 14 et 15 février, Salle Marie-Pinsonneault 8 h 30 à 16 h 30	☆Femmes militantes (*NOUVEAU*)
1 jour	Conseil régional FTQ 565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	24 février, Salle C 8 h 30 à 16 h 30	Mobilisation et comment mener une grève
MARS 3 jours	Conseil régional FTQ 565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	22, 23 et 24 mars, Salle C 8 h 30 à 16 h 30	☆Déléguée et délégué I
3 jours	Conseil régional FTQ 565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	29, 30 et 31 mars, Salle C 8 h 30 à 16 h 30	Formation sur la procédure d'enquête dans les cas de plaintes de harcèlement en milieu de travail (*NOUVEAU*)
AVRIL 3 jours	Conseil régional FTQ 565, boul. Crémazie Est, 2e étage MONTRÉAL	12, 13 et 14 avril, Salle C 8 h 30 à 16 h 30	➡ Réclamation à la CNESST et loi 42

### **RIVE-SUD DE MONTRÉAL**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Section locale 700	3 et 4 novembre	→ Travail syndical en
NOV.	394, rue Dufferin, bureau 203	8 h 30 à 16 h 30	prévention
2 jours	VALLEYFIELD		
1 jour	Section locale 510	25 novembre	Formation pour secrétaire
	601, rue Adoncour	8 h 30 à 16 h 30	archiviste
	LONGUEUIL		
2017	Section locale 510	11, 12 et 13 janvier	<b>☆</b> Déléguée et délégué I
JANV.	601, rue Adoncour	8 h 30 à 16 h 30	
3 jours	LONGUEUIL		
3 jours	Section locale 700	11, 12 et 13 janvier	☆Déléguée et délégué I
	394, rue Dufferin, bureau 203	8 h 30 à 16 h 30	
	VALLEYFIELD		
2 jours	Section locale 510	26 et 27 janvier	Déléguée et délégué II
	601, rue Adoncour	8 h 30 à 16 h 30	
	LONGUEUIL		
FÉV.	Section locale 510	1er, 2 et 3 février	☆ Préparation du dossier de
3 jours	601, rue Adoncour	8 h 30 à 16 h 30	grief pour l'arbitrage
	LONGUEUIL		
MARS	Section locale 700	15, 16 et 17 mars	→ Introduction à la santé-
3 jours	394, rue Dufferin, bureau 203	8 h 30 à 16 h 30	sécurité (prov.)
	VALLEYFIELD		
3 jours	Section locale 510	22, 23 et 24 mars	→ Introduction à la santé-
	601, rue Adoncour	8 h 30 à 16 h 30	sécurité (prov.)
	LONGUEUIL		

# RIVE-SUD DE MONTRÉAL (SUITE)

AVRIL 2 jours	Section locale 700 394, rue Dufferin, bureau 203 VALLEYFIELD	20 et 21 avril 8 h 30 à 16 h 30	→ Harcèlement psychologique au travail et enquête
MAI	Section locale 510	11 et 12 mai	→ Techniques d'enquête
2 jours	601, rue Adoncour	8 h 30 à 16 h 30	d'accident en SST
	LONGUEUIL		

### **RIVE-NORD DE MONTRÉAL**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Section locale 698	9, 10 et 11 novembre	<b>☆Les communications et le</b>
NOV.	82, Grande Côte	8 h 30 à 16 h 30	syndicat
3 jours	BOISBRIAND		
1 jour	Section locale 728	18 novembre	Mobilisation et comment
	49, rue St-Lambert	8 h 30 à 16 h 30	mener une grève
	STE-THÉRÈSE		
3 jours	Section locale 728	23, 24 et 25 novembre	☆Déléguée et délégué l
	49, rue St-Lambert	8 h 30 à 16 h 30	
	STE-THÉRÈSE		
DÉC.	Section locale 698	7, 8 et 9 décembre	→ Introduction à la santé-
3 jours	82, Grande Côte	8 h 30 à 16 h 30	sécurité (prov.)
	BOISBRIAND		
2 jours	Section locale 698	15 et 16 décembre	→ Harcèlement psychologique
	82, Grande Côte	8 h 30 à 16 h 30	au travail et enquête
	BOISBRIAND		
2017	Section locale 698	12 et 13 janvier	Déléguée et délégué II
JANV.	82, Grande Côte	8 h 30 à 16 h 30	
2 jours	BOISBRIAND		

## RIVE-NORD DE MONTRÉAL (SUITE)

FÉV. 2 jours	Section locale 728 49, rue St-Lambert STE-THÉRÈSE	2 et 3 février 8 h 30 à 16 h 30	→ Travail syndical en prévention
2½ jours	Section locale 698	3 (19 h), 4 et 5 février	Prendre en main sa retraite
272 jours	Section locale 050	3 (19 II), 4 et 3 levilei	Prendre en main sa retraite
272 jours	82, Grande Côte	8 h 30 à 16 h 30	Fiendre en main sa retraite

### **CENTRE-DU-QUÉBEC**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Loisirs Drummondville Ouest	23 septembre	⇒Droit de refus, quoi faire en
SEPT.	116, rue des Lilas	8 h 30 à 16 h 30	cas d'accident et surdité professionnelle
1 jour	DRUMMONDVILLE		,
ост.	Conseil régional FTQ	26, 27 et 28 octobre	<b>☆La négociation collective</b>
3 jours	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	
	TROIS-RIVIÈRES		
NOV.	Conseil régional FTQ	2, 3 et 4 novembre	→ Introduction à la santé-
3 jours	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	sécurité (prov.)
	TROIS-RIVIÈRES		
3 jours	Conseil régional FTQ	9, 10 et 11 novembre	☆Déléguée et délégué l
	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	
	TROIS-RIVIÈRES		
2 jours	Conseil régional FTQ	17 et 18 novembre	→ Harcèlement psychologique
	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	au travail et enquête
	TROIS-RIVIÈRES		

# **CENTRE-DU-QUÉBEC (SUITE)**

DÉC.	Conseil régional FTQ	8 et 9 décembre	→ Travail syndical en
2 jours	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	prévention
	TROIS-RIVIÈRES		
2 jours	Conseil régional FTQ	15 et 16 décembre	Responsables financiers
	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	
	TROIS-RIVIÈRES		
2017	Loisirs Drummondville Ouest	19 et 20 janvier	→ Harcèlement psychologique
JANV.	116, rue des Lilas	8 h 30 à 16 h 30	au travail et enquête
2 jours	DRUMMONDVILLE		
1 jour	Conseil régional FTQ	20 janvier	Mobilisation et comment
	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	mener une grève
	TROIS-RIVIÈRES		
2 jours	Conseil régional FTQ	26 et 27 janvier	Le rôle de la déléguée et du
	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	délégué pendant la négociation
	TROIS-RIVIÈRES		
FÉV.	Conseil régional FTQ	9 et 10 février	Déléguée et délégué II
2 jours	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	
	TROIS-RIVIÈRES		
2 jours	Loisirs Drummondville Ouest	16 et 17 février	→ Techniques d'enquête
	116, rue des Lilas	8 h 30 à 16 h 30	d'accident en SST
	DRUMMONDVILLE		
MARS	Conseil régional FTQ	22, 23 et 24 mars	☆ L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent
3 jours	7080, rue Marion	8 h 30 à 16 h 30	
	TROIS-RIVIÈRES		

# QUÉBEC

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016 OCT.	Conseil régional FTQ 5000, boul. des Gradins, #120	12, 13 et 14 octobre, Salle Perron-Légaré	☆Déléguée et délégué I
3 jours	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30	
1 jour	Conseil régional FTQ	21 octobre,	Mon syndicat
	5000, boul. des Gradins, #120 QUÉBEC	Salle Perron-Légaré 8 h 30 à 16 h 30	
1 jour	Conseil régional FTQ 5000, boul. des Gradins, #120 QUÉBEC	28 octobre, Salle Perron-Légaré 8 h 30 à 16 h 30	La mise à jour des statuts de la section locale (*NOUVEAU*)
DÉC. 3 jours	Conseil régional FTQ 5000, boul. des Gradins, #120 QUÉBEC	7, 8 et 9 décembre, Salle Perron-Légaré 8 h 30 à 16 h 30	→ Introduction à la santé- sécurité (prov.)
2017 JANV. 2 jours	Conseil régional FTQ 5000, boul. des Gradins, #120 QUÉBEC	19 et 20 janvier, Salle Belleau-Hurens 8 h 30 à 16 h 30	Déléguée et délégué II
1 jour	Conseil régional FTQ 5000, boul. des Gradins, #120 QUÉBEC	20 janvier, Salle Perron-Légaré 8 h 30 à 16 h 30	→Droit de refus, quoi faire en cas d'accident et surdité professionnelle
3 jours	Conseil régional FTQ 5000, boul. des Gradins, #120 QUÉBEC	25, 26 et 27 janvier, Salle Perron-Légaré 8 h 30 à 16 h 30	☆La négociation collective
1 jour	Conseil régional FTQ 5000, boul. des Gradins, #120 QUÉBEC	27 janvier, Salle Pichette-Noël 8 h 30 à 16 h 30	Prendre sa place dans l'espace public (*NOUVEAU*)

# **QUÉBEC (SUITE)**

FÉV.	Conseil régional FTQ	2 et 3 février,	→ Harcèlement psychologique	
2 jours	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Perron-Légaré	au travail et enquête	
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
2 jours	Conseil régional FTQ	2 et 3 février,	→ Travail syndical en prévention	
	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Belleau-Hurens		
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
1 jour	Conseil régional FTQ	10 février,	Assurance-emploi : comment	
	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Perron-Légaré	défendre nos membres	
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
3 jours	Conseil régional FTQ	15, 16 et 17 février,	☆ Préparation du dossier de	
	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Perron-Légaré	grief pour l'arbitrage	
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
3 jours	Conseil régional FTQ	22, 23 et 24 février,	<b>☆Femmes militantes</b>	
	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Perron-Légaré	(*NOUVEAU*)	
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
2 jours	Conseil régional FTQ	23 et 24 février,	→ Techniques d'enquête d'accident en SST	
	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Belleau-Hurens		
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
MARS	Conseil régional FTQ	16 et 17 mars,	→ Femmes et santé-sécurité	
2 jours	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Perron-Légaré		
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
3 jours	Conseil régional FTQ	29, 30 et 31 mars,	→Réclamation à la CNESST et loi 42	
	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Perron-Légaré		
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		
AVRIL	Conseil régional FTQ	19, 20 et 21 avril,	☆ L'action sociale et politique : un engagement citoyen permanent	
3 jours	5000, boul. des Gradins, #120	Salle Perron-Légaré		
	QUÉBEC	8 h 30 à 16 h 30		

### **SHERBROOKE**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016 NOV. 3 jours	Conseil régional FTQ-Estrie 790, rue de la Rand, SHERBROOKE	23, 24 et 25 novembre 8 h 30 à 16 h 30	☆Déléguée et délégué I
2017 FÉV. 1 jour	Conseil régional FTQ-Estrie 790, rue de la Rand, SHERBROOKE	10 février 8 h 30 à 16 h 30	Formation pour secrétaire archiviste
MARS 1 jour	Conseil régional FTQ-Estrie 790, rue de la Rand, SHERBROOKE	17 mars 8 h 30 à 16 h 30	→Droit de refus, quoi faire en cas d'accident et surdité professionnelle

### **SAGUENAY / LAC-SAINT-JEAN**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Maison des Aînés	26, 27 et 28 octobre	<b>☆Déléguée et délégué I</b>
OCT. 3 jours	3245, rue des Pensées JONQUIÈRE	8 h 30 à 16 h 30	
NOV.	Maison des Aînés	10 et 11 novembre	→ Techniques d'enquête d'accident en SST
2 jours	3245, rue des Pensées JONQUIÈRE	8 h 30 à 16 h 30	
2 jours	Maison des Aînés	17 et 18 novembre	→ Travail syndical en prévention
	3245, rue des Pensées JONQUIÈRE	8 h 30 à 16 h 30	

### **SAGUENAY / LAC-SAINT-JEAN (SUITE)**

NOV.	Hôtel du Jardin	23, 24 et 25 novembre	☆Déléguée et délégué l
3 jours	1400, boul. du Jardin	8 h 30 à 16 h 30	
	ST-FÉLICIEN		
DÉC.	Maison des Aînés	14, 15 et 16 décembre	→ Introduction à la santé-
3 jours	3245, rue des Pensées	8 h 30 à 16 h 30	sécurité (prov.)
	JONQUIÈRE		
2017	Hôtel du Jardin	13 janvier	La mise à jour des statuts de la
JANV.	1400, boul. du Jardin	8 h 30 à 16 h 30	section locale
1 jour	ST-FÉLICIEN		(*NOUVEAU*)
1 jour	Maison des Aînés	20 janvier	→Droit de refus, quoi faire en
	3245, rue des Pensées	8 h 30 à 16 h 30	cas d'accident et surdité professionnelle
	JONQUIÈRE		p. oressionnene
3 jours	Hôtel du Jardin	25, 26 et 27 janvier	→ Introduction à la santé- sécurité (prov.)
	1400, boul. du Jardin	8 h 30 à 16 h 30	
	ST-FÉLICIEN		
FÉV.	Maison des Aînés	2 et 3 février	Déléguée et délégué II
2 jours	3245, rue des Pensées	8 h 30 à 16 h 30	
	JONQUIÈRE		
3 jours	Maison des Aînés	22, 23 et 24 février	→ Alerte au bruit
	3245, rue des Pensées	8 h 30 à 16 h 30	
	JONQUIÈRE		
3 jours	Hôtel du Jardin	22, 23 et 24 février	☆ L'action sociale et politique un engagement citoyen permanent
	1400, boul. du Jardin	8 h 30 à 16 h 30	
	ST-FÉLICIEN		permanent
MARS	Maison des Aînés	16 et 17 mars	→ Harcèlement psychologique au travail et enquête
2 jours	3245, rue des Pensées	8 h 30 à 16 h 30	
	JONQUIÈRE		

### **SAGUENAY / LAC-SAINT-JEAN (SUITE)**

MARS 3 jours	Maison des Aînés 3245, rue des Pensées JONQUIÈRE	22, 23 et 24 mars 8 h 30 à 16 h 30	☆Les communications et le syndicat
1 jour	Maison des Aînés 3245, rue des Pensées JONQUIÈRE	24 mars 8 h 30 à 16 h 30	Prendre sa place dans l'espace public (*NOUVEAU*)
AVRIL 3 jours	Maison des Aînés 3245, rue des Pensées JONQUIÈRE	5, 6 et 7 avril 8 h 30 à 16 h 30	☆ Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage
1 jour	Hôtel du Jardin 1400, boul. du Jardin ST-FÉLICIEN	7 avril 8 h 30 à 16 h 30	Formation pour secrétaire archiviste

### **TADOUSSAC**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Hôtel Tadoussac	26 et 27 octobre	Mon syndicat (élargi)
OCT. 2 jours	165, rue du Bord de l'Eau TADOUSSAC	8 h 30 à 16 h 30	
2 jours	TADOUSSAC		

#### **BAIE-COMEAU**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Conseil régional FTQ	23 septembre	→Droit de refus, quoi faire en
SEPT.	1041, rue de Mingan, #309	8 h 30 à 16 h 30	cas d'accident et surdité professionnelle
1 jour	BAIE-COMEAU		professionnelle

## **BAIE-COMEAU (SUITE)**

OCT. 1 jour	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	14 octobre 8 h 30 à 16 h 30	→Droit de refus, quoi faire en cas d'accident et surdité professionnelle
NOV. 3 jours	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	2, 3 et 4 novembre 8 h 30 à 16 h 30	➡Réclamation à la CNESST et loi 42
DÉC. 1 jour	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	9 décembre 8 h 30 à 16 h 30	→Droit de refus, quoi faire en cas d'accident et surdité professionnelle
2017 JANV. 2 jours	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	19 et 20 janvier 8 h 30 à 16 h 30	→ Techniques d'enquête d'accident en SST
1 jour	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	27 janvier 8 h 30 à 16 h 30	La mise à jour des statuts de la section locale (*NOUVEAU*)
FÉV. 3 jours	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	22, 23 et 24 février 8 h 30 à 16 h 30	<b>☆Les communications et le</b> syndicat
MARS 1 jour	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	22 mars 8 h 30 à 16 h 30	Prendre sa place dans l'espace public (*NOUVEAU*)
1 jour	Conseil régional FTQ 1041, rue de Mingan, #309 BAIE-COMEAU	31 mars 8 h 30 à 16 h 30	Assurance-emploi : comment défendre nos membres

### **MATANE**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016 NOV. 3 jours	Riôtel Matane 250, avenue du Phare Est, C.P. 601 MATANE	2, 3 et 4 novembre, Salle Estuaire 8 h 30 à 16 h 30	→ Introduction à la santé- sécurité (prov.)
3 jours	Riôtel Matane 250, avenue du Phare Est, C.P. 601 MATANE	16, 17 et 18 novembre, Salle Éole 8 h 30 à 16 h 30	☆La négociation collective
2017 JANV. 3 jours	Riôtel Matane 250, avenue du Phare Est, C.P. 601 MATANE	11, 12 et 13 janvier, Salle Rivière 8 h 30 à 16 h 30	→ Alerte au bruit
MARS 3 jours	Riôtel Matane 250, avenue du Phare Est, C.P. 601 MATANE	19, 20 et 21 avril, Salle Rivière 8 h 30 à 16 h 30	☆Déléguée et délégué I

### **RIMOUSKI**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
FÉV. 1 jour	Hôtel Rimouski 255, boul. René-Lepage RIMOUSKI	3 février, Salle Mgr Courchesne 8 h 30 à 16 h 30	La mise à jour des statuts de la section locale (*NOUVEAU*)
1 jour	Hôtel Rimouski 255, boul. René-Lepage RIMOUSKI	17 février, Salle Mgr Courchesne 8 h 30 à 16 h 30	Prendre sa place dans l'espace public (*NOUVEAU*)

## **RIVIÈRE-DU-LOUP**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Hôtel Best Western	11 novembre,	Mon syndicat
NOV.	171, rue Fraser	Salle Rorqual-Baleine bleue	
1 jour	RIVIÈRE-DU-LOUP	8 h 30 à 16 h 30	
DÉC.	Hôtel Best Western	8 et 9 décembre,	→ Techniques d'enquête
2 jours	171, rue Fraser	Salle Rorqual-Baleine bleue	d'accident en SST
	RIVIÈRE-DU-LOUP	8 h 30 à 16 h 30	
3 jours	Hôtel Best Western	14, 15 et 16 décembre,	☆Déléguée et délégué I
	171, rue Fraser	Salle Rorqual-Baleine bleue	
	RIVIÈRE-DU-LOUP	8 h 30 à 16 h 30	
2017	Hôtel Best Western	26 et 27 janvier,	Déléguée et délégué II
JANV.	171, rue Fraser	Salle Rorqual-Baleine bleue	
2 jours	RIVIÈRE-DU-LOUP	8 h 30 à 16 h 30	
FÉV.	Hôtel Best Western	16 et 17 février,	→ Travail syndical en
2 jours	171, rue Fraser	Salle Rorqual-Baleine bleue	prévention
	RIVIÈRE-DU-LOUP	8 h 30 à 16 h 30	
MARS	Hôtel Best Western	15, 16 et 17 mars,	→ Introduction à la santé-
3 jours	171, rue Fraser	Salle Rorqual-Baleine bleue	sécurité (prov.)
	RIVIÈRE-DU-LOUP	8 h 30 à 16 h 30	

### **GATINEAU**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Conseil régional FTQ	4 novembre	→Droit de refus, quoi faire en
NOV. 1 jour	259, boul. Saint-Joseph GATINEAU	8 h 30 à 16 h 30	cas d'accident et surdité professionnelle

## **GATINEAU (SUITE)**

NOV.	Conseil régional FTQ	10 et 11 novembre	Mon syndicat (élargi)
2 jours	259, boul. Saint-Joseph	8 h 30 à 16 h 30	
	GATINEAU		
NOV.	Conseil régional FTQ	24 et 25 novembre	→ Techniques d'enquête
2 jours	259, boul. Saint-Joseph	8 h 30 à 16 h 30	d'accident en SST
	GATINEAU		
2017	Sheraton Four Points	17, 18 et 19 janvier,	☆Déléguée et délégué I
JANV.	35, rue Laurier	Salle Héritage A	
3 jours	GATINEAU	8 h 30 à 16 h 30	
FÉV.	Sheraton Four Points	9 et 10 février,	Responsables financiers
2 jours	35, rue Laurier	Salle Héritage A	
	GATINEAU	8 h 30 à 16 h 30	
1 jour	Sheraton Four Points	9 février,	La mise à jour des statuts de la
	35, rue Laurier	Salle Frontenac A	section locale (*NOUVEAU*)
	GATINEAU	8 h 30 à 16 h 30	
AVRIL	Conseil régional FTQ	6 et 7 avril	Déléguée et délégué II
2 jours	259, boul. Saint-Joseph	8 h 30 à 16 h 30	
	GATINEAU		
3 jours	Conseil régional FTQ	19, 20 et 21 avril	→ Introduction à la santé-
	259, boul. Saint-Joseph	8 h 30 à 16 h 30	sécurité (prov.)
	GATINEAU		
MAI	Conseil régional FTQ	11 et 12 mai	→ Travail syndical en
2 jours	259, boul. Saint-Joseph	8 h 30 à 16 h 30	prévention
	GATINEAU		

### **AMOS**

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016	Section locale 3057	22 et 23 septembre	→ Harcèlement psychologique
SEPT.	82, rue Beaudry	8 h 30 à 16 h 30	au travail et enquête
2 jours	AMOS		
NOV.	Section locale 3057	16, 17 et 18 novembre	☆ L'action sociale et politique :
3 jours	82, rue Beaudry	8 h 30 à 16 h 30	un engagement citoyen permanent
	AMOS		<b>P</b>
DÉC.	Section locale 3057	14, 15 et 16 décembre	→ Réclamation à la CNESST et
3 jours	82, rue Beaudry	8 h30 à 16 h 30	loi 42
	AMOS		
2017	Section locale 3057	8 février	Prendre sa place dans l'espace
FÉV.	82, rue Beaudry	8 h 30 à 16 h 30	public
1 jour	AMOS		(*NOUVEAU*)
2 jours	Section locale 3057	9 et 10 février	→ Techniques d'enquête
	82, rue Beaudry	8 h 30 à 16 h 30	d'accident en SST
	AMOS		
AVRIL	Section locale 3057	19, 20 et 21 avril	→ Introduction à la santé-
3 jours	82, rue Beaudry	8 h 30 à 16 h 30	sécurité (prov.)
	AMOS		
MAI	Section locale 3057	25 et 26 mai	→ Travail syndical en
2 jours	82, rue Beaudry	8 h 30 à 16 h 30	prévention
	AMOS		

## PORT ELGIN, ONTARIO (COURS CEP – EN RÉSIDENCE)

	ENDROIT	DATE(S)	TITRE
2016 OCT. 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	16 au 21 octobre	CEP RÉGULIERS 2016 Semaine 3
NOV. 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	13 au 18 novembre  Date limite d'inscription :  16 septembre 2016	CEP LEADERSHIP – Négociation collective
DÉC. 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	4 au 9 décembre	CEP RÉGULIERS 2016 Semaine 4
2017 MARS 3 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	17 au 19 mars 2017 Date limite d'inscription : 16 janvier 2017	CEP RÉGULIERS 2017 Fin de semaine préparatoire
AVRIL 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	2 au 7 avril Date limite d'inscription : 10 février 2017	CEP LEADERSHIP – Femmes Unifor en action
6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	2 au 7 avril	CEP RÉGULIERS 2017 Semaine 1
MAI 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	7 au 12 mai Date limite d'inscription : 13 mars 2017	CEP LEADERSHIP – Droits de la personne
6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	7 au 12 mai	CEP RÉGULIERS 2017 Semaine 2

## PORT ELGIN, ONTARIO (COURS CEP – EN RÉSIDENCE) - SUITE

MAI 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	28 mai au 2 juin  Date limite d'inscription : 7 avril 2017	CEP LEADERSHIP – Le bruit : prévention et réparation
OCT. 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	15 au 20 octobre	CEP RÉGULIERS 2017 Semaine 3
DÉC. 6 jours	Centre familial d'éducation Unifor 115, avenue Shipley, RR #1 PORT ELGIN (ON)	3 au 8 décembre	CEP RÉGULIERS 2017 Semaine 4



## Mon syndicat

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cours de base sur le syndicat Unifor. On examine ensemble les politiques, les statuts et règlements d'Unifor, la structure des dirigeantes et dirigeants, les cotisations, les affiliations, et la procédure de grève.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tous les membres qui veulent connaître le fonctionnement et les principes de base de leur syndicat. (1 jour)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

21 octobre 2016 21 octobre 2016 11 novembre 2016 Montréal, Conseil régional FTQ, Salle Marie-Pinsonneault Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré Rivière-du-Loup, Hôtel Best Western, Salle Rorqual-Baleine bleue

N.B.:

Si vous avez l'intention de suivre le programme des Congéséducation payés (« CEP »), <u>le cours MON SYNDICAT est fortement</u> <u>recommandé</u>.

## Mon syndicat (élargi)

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cours de base complet sur Unifor, incluant la procédure d'assemblée (règles Bourinot).

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tous les membres qui veulent connaître le fonctionnement du syndicat et les règles de procédure d'assemblée. (2 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

26 et 27 octobre 2016 : Tadoussac, Hôtel Tadoussac 10 et 11 novembre 2016 : Gatineau, Conseil régional FTQ

N.B.: Si vous avez l'intention de suivre le programme des Congéséducation payés (« CEP »), <u>le cours MON SYNDICAT est fortement</u>

recommandé.

## Prendre en main sa retraite

## (aussi disponible en anglais, sous le titre "Taking care of your retirement")

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours est l'occasion d'échanger sur la réalité de la retraite et d'obtenir de l'information sur l'organisation du temps, la santé, les régimes public et privé de retraite, les testaments, etc. Il s'agit d'un moment privilégié qui permet de mieux décider des conditions de sa retraite.

Cette formation est organisée sur demande de la section locale.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Toute personne intéressée à mieux se préparer à la préretraite ou à la retraite. Les conjoints et conjointes sont invités à participer à cette formation. (2½ jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

3 (19 h), 4 et 5 février 2017 : Boisbriand, Section locale 698

# Déléguée et délégué l

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cours de base qui touche l'ensemble du travail que la déléguée ou le délégué a à accomplir. On examine les ressources disponibles au travail de cette personne, telles : ses membres, son syndicat local, national et ses affiliations. On enchaîne avec les outils pratiques et nécessaires à son rôle: identification du grief, procédure, enquête, rédaction, information sur le harcèlement psychologique et le devoir de représentation.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Le cours s'adresse aux nouveaux délégués et déléguées, officiers ou toute personne intéressée à le devenir. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

12, 13 et 14 octobre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salles A et B

12, 13 et 14 octobre 2016 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

26, 27 et 28 octobre 2016 : Jonquière, Maison des Aînés

9, 10 et 11 novembre 2016 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ

23. 24 et 25 novembre 2016 : St-Félicien, Hôtel du Jardin

23, 24 et 25 novembre 2016 : Sherbrooke, Conseil régional FTQ
23, 24 et 25 novembre 2016 : Ste-Thérèse, Section locale 728

44 15 et 16 décembre 2016 : Bivière du Lour, Hâtel Boet Wooters

14, 15 et 16 décembre 2016 : Rivière-du-Loup, Hôtel Best Western,

Salle Rorqual-Baleine bleue 11, 12 et 13 janvier 2017 : Longueuil, Section locale 510 11, 12 et 13 janvier 2017 : Valleyfield, Section locale 700

17, 18 et 19 janvier 2017 : Gatineau, Sheraton Four Points, Salle Héritage A

8, 9 et 10 février 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle Marie-Pinsonneault

22, 23 et 24 mars 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C 19, 20 et 21 avril 2017 : Matane, Hôtel Riôtel Matane, Salle Rivière

# Déléguée et délégué ll

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cette formation de deux (2) jours se veut un perfectionnement pour les déléguées et délégués. Les sujets abordés sont notamment : l'implication sociale du syndicat, « Bâtir notre pouvoir », une revue, sous forme de jeux de rôles de toute la procédure de griefs, les règles d'interprétation de la convention collective, l'obligation d'accommodement et, finalement, explication de l'impact de la jurisprudence.

- L'implication sociale du syndicat;
- ▶ Bâtir notre pouvoir;
- ▶ Une revue, sous forme de jeux de rôles, de toute la procédure de griefs;
- ► Les règles d'interprétation de la convention collective;
- ► L'obligation d'accommodement;
- ► Le devoir de représentation;
- ▶ La jurisprudence
- ► Le harcèlement psychologique au travail.

Les participantes et participants doivent avoir suivi la formation « Déléguée et délégué I » ou l'équivalent.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Toutes les personnes qui sont déléguées, avec un minimum d'expérience, et qui ont suivi le cours « Déléguée et délégué I » (cours de base ET prérequis). (2 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

17 et 18 novembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

12 et 13 janvier 2017 : Boisbriand, Section locale 698

19 et 20 janvier 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Belleau-Hurens

26 et 27 janvier 2017 : Longueuil, Section locale 510

26 et 27 janvier 2017 : Rivière-du-Loup, Hôtel Best Western,

Salle Rorqual-Baleine bleue

2 et 3 février 2017 : Jonquière, Maison des Aînés

9 et 10 février 2017 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ 6 et 7 avril 2017 : Gatineau, Conseil régional FTQ

## **Accommodement raisonnable**

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Unifor s'est engagé à être un syndicat inclusif pour toutes et tous. Aujourd'hui, beaucoup de nos membres, qui auraient besoin d'accommodements afin de pouvoir continuer à travailler dignement, n'ont pas la représentation nécessaire. Les déléguées et délégués sont souvent inconfortables avec les accommodements raisonnables (tant religieux, que ceux requis par une maladie ou une incapacité) par manque de connaissance. Par cette formation, nous voulons que les déléguées et délégués se sentent à l'aise de défendre les membres qui en ont besoin, mais aussi d'éduquer l'ensemble des membres sur l'importance de rendre nos lieux de travail accessibles au plus grand nombre.

Cette formation a pour but de connaître les dispositions de la Loi et des différentes chartes sur les droits de la personne, en termes d'accommodement, de comprendre la responsabilité légale de la déléguée ou du délégué, et les responsabilités de l'employeur.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Les déléguées et délégués et membres de l'exécutif de la section locale. (1 jour)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

13 janvier 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

# Harcèlement psychologique au travail et enquête

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cette formation a pour but de faire connaître les dispositions de la *Loi sur les normes du travail* sur le harcèlement psychologique, de prévenir le harcèlement au travail, de comprendre le rôle de la déléguée ou du délégué, et les responsabilités de l'employeur.

De plus, à l'aide d'un jeu de rôles, les participantes et participants peuvent mettre en pratique une méthode d'enquête et ainsi développer une démarche syndicale de résolution de conflit dû au harcèlement psychologique.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Les responsables locaux, membres des comités et déléguées et délégués. (2 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S) :

22 et 23 septembre 2016 : Amos, Section locale 3057

17 et 18 novembre 2016 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ

15 et 16 décembre 2016 : Boisbriand, Section locale 698

19 et 20 janvier 2017 : Drummondville, Loisirs Drummondville Ouest 2 et 3 février 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

16 et 17 mars 2017 : Jonquière, Maison des Aînés 20 et 21 avril 2017 : Valleyfield, Section locale 700

# Formation sur la procédure d'enquête dans les cas de plaintes de harcèlement en milieu de travail

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours de trois (3) jours offre aux participantes et participants les connaissances, les outils et les informations pour mener des enquêtes impartiales, équitables et efficaces sur des plaintes de harcèlement.

Les participantes et participants vont débuter en définissant le harcèlement, en apprenant les concepts de base liés au harcèlement afin qu'ils soient mieux outillés pour comprendre le cadre juridique du harcèlement et les effets insidieux de travailler dans un environnement où la dignité humaine n'est pas respectée.

Lorsque les participantes et participants comprendront mieux les concepts et les dispositions juridiques concernant le harcèlement, ils pourront identifier plus facilement à quoi ressemble un milieu de travail sans harcèlement. Ensuite, le cours animera une discussion sur les responsabilités des employeurs, des travailleurs et travailleurs, et des syndicats dans la prévention du harcèlement. Nous allons reconnaître la responsabilité légale principale des employeurs, mais nous pencherons aussi sur notre responsabilité collective face aux obligations éthiques et juridiques de créer un environnement sans harcèlement. Nous terminerons la première journée en définissant le rôle de l'enquêteur.

La prochaine journée portera sur des questions juridiques et de preuve, les droits et obligations de la partie plaignante, du répondant et de l'enquêteur, en utilisant des études de cas pour explorer les enjeux. La planification d'une bonne enquête conjointe nécessite d'agir avec prévoyance et vous fournira les outils et les lignes directrices pour accomplir cette tâche.

La dernière journée, nous passerons en revue les méthodes d'interview et discuterons des façons de créer un espace où les gens sont prêts à discuter de harcèlement. Nous allons identifier les éléments de rédaction efficace de rapports et fournirons des recommandations en matière de rédaction. Finalement, nous discuterons de la tenue des dossiers et de la conclusion d'une enquête.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Les officiers syndicaux de la section locale. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

29, 30 et 31 mars 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

# Préparation du dossier de grief pour l'arbitrage

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Durant cette session, nous étudierons toutes les étapes pour amener un grief à l'arbitrage. Entre autres, nous discuterons des types de griefs, de l'analyse des droits que nous donne une convention collective et des conditions de maintien de ces droits. Ces sujets seront traités sous forme théorique et de jeux de rôle.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Toutes personnes responsables des dossiers de griefs. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

9, 10 et 11 novembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ,

Salles Marie-Pinsonneault et C

1er, 2 et 3 février 2017 : Longueuil, Section locale 510

15, 16 et 17 février 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

5, 6 et 7 avril 2017 : Jonquière, Maison des Aînés

# Mobilisation et comment mener une grève

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Le cours a pour objectif de bien expliquer la pertinence d'avoir un comité de mobilisation plusieurs mois avant le début d'une négociation. Durant cette séance, nous voyons un résumé des règles du programme d'aide aux grévistes ainsi que la logistique d'une grève et tout le protocole nécessaire à suivre avec Unifor.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tous les responsables de négociation ainsi qu'au comité de mobilisation. (1 jour)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

18 novembre 2016 : Ste-Thérèse, Section locale 728
20 janvier 2017 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ
24 février 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

# Assurance-emploi: comment défendre nos membres

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

L'objectif de la formation est de donner un cours-outil pour permettre à la section locale de connaître le mécanisme de contestation de l'assurance-emploi afin d'aider ses membres.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Aux sections locales qui désirent désigner une personne ressource agissant à titre de représentant local, dont le travail sera d'aider les membres aux prises avec des problèmes d'assurance-emploi. (1 jour)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

10 février 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

31 mars 2017 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ

# Introduction à la santé-sécurité (provincial)

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Avec, comme point de départ, de mieux comprendre la perception de nos membres à l'égard de leur santé et leur sécurité au travail, ce cours, d'une durée de trois (3) jours, a pour objectif de s'initier à la santé et sécurité du travail. Par la prise de connaissance de notre milieu de travail et par l'acquisition de connaissances minimales de nos principaux droits en ce domaine, le cours nous amène vers l'importance de l'action syndicale pour mieux prévenir les lésions professionnelles.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Les membres qui occupent un poste en santé et sécurité du travail, mais aussi toute personne impliquée dans son syndicat. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

7, 8 et 9 décembre 2016 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

14, 15 et 16 décembre 2016 : Jonquière, Maison des Aînés 19, 20 et 21 avril 2017 : Gatineau, Conseil régional FTQ

2, 3 et 4 novembre 2016 : Matane, Hôtel Riôtel Matane, Salle Estuaire 2, 3 et 4 novembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salles A et B

2, 3 et 4 novembre 2016 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ 7, 8 et 9 décembre 2016 : Boisbriand, Section locale 698 25, 26 et 27 janvier 2017 : St-Félicien, Hôtel du Jardin

15, 16 et 17 mars 2017 : Rivière-du-Loup, Hôtel Best Western

Salle Rorqual-Baleine bleue

15, 16 et 17 mars 2017 : Valleyfield, Section locale 700 22, 23 et 24 mars 2017 : Longueuil, Section locale 510 19, 20 et 21 avril 2017 : Amos, Section locale 3057

## Introduction à la santé-sécurité (fédéral)

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours de base en santé-sécurité s'adresse aux membres d'Unifor qui sont sous juridiction fédérale (ex. : CN, CP, Air Canada, Voie maritime, etc.)

Nous regarderons le rôle et le fonctionnement des comités, la responsabilité des accidents, l'inspection et la partie II du Code fédéral en santé-sécurité.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tout membre des comités de santé et sécurité, secteur fédéral. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

19, 20 et 21 octobre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ,

Salles Marie-Pinsonneault et C

# Le rôle de la déléguée et du délégué pendant la négociation

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours vous aidera à comprendre le travail de la déléguée et du délégué durant le processus des négociations.

Voici les grandes lignes dont nous traiterons :

- Consultation pour les demandes syndicales;
- Soutien au comité:
- Rapport de force;
- Stratégie d'information, etc.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Le cours s'adresse à tous les déléguées et délégués dans le processus de la négociation. (2 JOURS)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

26 et 27 janvier 2017 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ

## La négociation collective

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Voici un aperçu des sujets qui seront traités :

- ► Cadre légal de la négociation;
- Comité de négociation;
- ► Préparation des demandes;
- ► Contenu de la convention;
- ► Diverses étapes de la négociation;
- ► Techniques et stratégies de négociation;
- ► Organisation;
- ► Rapports de force, etc.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Cette session s'adresse spécifiquement aux membres des comités de négociation des unités chargés de négocier les conventions collectives. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S) :

26, 27 et 28 octobre 2016 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ 16, 17 et 18 novembre 2016 : Matane, Hôtel Riôtel Matane, Salle Éole

25, 26 et 27 janvier 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

### Travail syndical en prévention

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Les représentants et représentantes à la prévention ainsi que les membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et sécurité du travail. (2 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S) :

3 et 4 novembre 2016 : Valleyfield, Section locale 700 17 et 18 novembre 2016 : Jonquière, Maison des Aînés

21 et 22 novembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C 8 et 9 décembre 2016 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ

2 et 3 février 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Belleau-Hurens

2 et 3 février 2017 : Ste-Thérèse, Section locale 728 16 et 17 février 2017 : Rivière-du-Loup, Hôtel Best Western

Salle Rorqual-Baleine bleue

11 et 12 mai 2017 : Gatineau, Conseil régional FTQ 25 et 26 mai 2017 : Amos, Section locale 3057

### Alerte au bruit

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours aidera les travailleuses et travailleurs à mieux comprendre le problème du bruit en milieu de travail, ses effets sur leur santé, et les moyens à prendre pour améliorer leurs conditions de travail. (Cours préparé par la FTQ).

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Les membres du Comité de santé et sécurité, la déléguée ou le délégué ainsi que les représentantes et représentants à la prévention. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

11, 12 et 13 janvier 2017 : Matane, Hôtel Riôtel Matane. Salle Rivière 25, 26 et 27 janvier 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salles A et B

22, 23 et 24 février 2017 : Jonquière, Maison des Aînés

## Techniques d'enquête d'accident en SST (peut servir pour enquête de grief)

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cours technique qui vous permettra de faire des enquêtes complètes sur les accidents du travail, connaître le déroulement, les faits d'un accident, nos droits face à l'enquête, le rôle de la déléguée ou du délégué, l'importance de la convention collective, analyser les causes réelles et directes, et faire les recommandations.

Ce cours peut également servir pour les enquêtes de grief.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ceux et celles qui ont suivi les cours « Introduction à la santé-sécurité » et « Travail syndical en prévention » et qui ont, de par leurs fonctions syndicales, à enquêter sur les accidents du travail. (2 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

10 et 11 novembre 2016 : Jonquière, Maison des Aînés 24 et 25 novembre 2016 : Gatineau, Conseil régional FTQ 8 et 9 décembre 2016 : Rivière-du-Loup, Hôtel Best Western,

Salle Rorqual-Baleine bleue

19 et 20 janvier 2017 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ 23 et 24 janvier 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

9 et 10 février 2017 : Amos, Section locale 3057

16 et 17 février 2017 : Drummondville, Loisirs Drummondville Ouest

23 et 24 février 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Belleau-Hurens

11 et 12 mai 2017 : Longueuil, Section locale 510

### Réclamation à la CNESST et Loi 42

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours s'adresse à ceux et celles qui ont déjà suivi les cours « **Introduction à la santé-sécurité** » et « **Travail syndical en prévention** ». Il vous permettra de mieux intervenir en matière de réclamations, compensations, prestations, procédures d'appel, et ce, en vertu de la Loi 42.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ceux et celles qui ont à régler les réclamations de leurs membres face à la CNESST. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

2, 3 et 4 novembre 2016 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ

14, 15 et 16 décembre 2016 : Amos, Section locale 3057

29, 30 et 31 mars 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

12, 13 et 14 avril 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

## Femmes et santé-sécurité

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours de deux (2) jours vise à révéler les multiples aspects du travail des femmes afin qu'elles puissent prendre en charge l'amélioration de leurs conditions de travail.

Le cours permet de dresser un portrait de la participation des femmes au marché du travail et des types d'emploi qu'elles exercent ainsi que des conditions qui leur sont particulières : statut d'emploi, horaires de travail, conditions salariales et conciliation travail-famille.

Par la suite, on se concentre sur les risques associés à leurs tâches et aux atteintes à la santé physique et mentale. Cette démarche conduit les participantes à développer leur argumentation afin de sensibiliser leurs milieux de travail aux problèmes vécus par les femmes. Une meilleure connaissance des droits en matière de santé-sécurité amène enfin les participantes et s'impliquer pour changer les choses.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Aux membres féminins du syndicat. (2 JOURS)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S) :

15 et 16 décembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle Marie-Pinsonneault 16 et 17 mars 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

## L'action sociale et politique: un engagement citoyen permanent

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

La politique fait partie de nos vies. Les élus font des choix politiques qui déterminent les paramètres de fonctionnement de la société dans laquelle nous évoluons. Ceci nous force à faire des choix plus ou moins conscients. Ce cours vise à développer les compétences des travailleuses et travailleurs pour qu'ils soient en mesure de maîtriser un esprit critique face aux choix politiques des élus afin de faire eux-mêmes des choix politiques éclairés en fonction de leurs valeurs.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tous les membres qui désirent parfaire leurs connaissances sur la politique et ses effets sur notre vie de tous les jours. (3 JOURS)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

26, 27 et 28 octobre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

16, 17 et 18 novembre 2016 : Amos, Section locale 3057 22, 23 et 24 février 2017 : St-Félicien, Hôtel du Jardin

22, 23 et 24 mars 2017 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ

19, 20 et 21 avril 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

### Responsables financiers

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

L'objectif de cette formation est de permettre d'administrer les affaires de la section locale pour réussir à bien gérer les cotisations des membres.

Avec la venue d'Unifor et en lien avec les nouveaux statuts et règlements d'Unifor, ce cours vous permettra de comprendre le contenu complet des nouvelles cotisations.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ce cours s'adresse principalement aux responsables financiers, présidentes et présidents, et syndiques et syndics. (2 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT

10 et 11 novembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salles A et B

15 et 16 décembre 2016 : Trois-Rivières, Conseil régional FTQ

9 et 10 février 2017 : Gatineau, Sheraton Four Points, Salle Héritage A

## Formation pour secrétaire archiviste

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Le cours a pour but d'aider à connaître le rôle syndical et administratif du secrétaire-archiviste au sein de l'exécutif et auprès des membres.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ceux et celle qui sont secrétaires archivistes, remplaçants ou membres du comité exécutif (1 jour)

#### DATE(S) ET ENDROIT

25 novembre 2016 : Longueuil, Section locale 510
10 février 2017 : Sherbrooke, Conseil régional FTQ
7 avril 2017 : St-Félicien, Hôtel du Jardin

## Les communications et le syndicat

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cours de base visant à augmenter les aptitudes pour la prise de parole en public et à développer nos habiletés de communication en prenant conscience de nos points forts et de nos points faibles. Travail sur les conditions qui assurent une bonne communication verbale et préparation d'une conférence de presse.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tous les membres intéressés. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

9, 10 et 11 novembre 2016 : Boisbriand, Section locale 698
22, 23 et 24 février 2017 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ
22, 23 et 24 mars 2017 : Jonquière, Maison des Aînés

# Droit de refus, quoi faire en cas d'accident et surdité professionnelle (SST)

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cette formation a pour but de faire un rappel sur les notions de base du droit de refus, de mettre en pratique les étapes à suivre lorsqu'un accident de travail se produit et d'expliquer les règles de base d'une surdité professionnelle.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

TRÈS IMPORTANT : Il est impératif d'avoir suivi les cours de base en santé-sécurité, tels qu'Introduction à la santé-sécurité (provincial et fédéral), et Travail syndical en prévention. (1 jour)

#### DATE(S) ET ENDROIT(S):

23 septembre 2016 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ

23 septembre 2016 : Drummondville, Loisirs Drummondville Ouest

14 octobre 2016 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ 4 novembre 2016 : Gatineau, Conseil régional FTQ 9 décembre 2016 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ

20 janvier 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

20 janvier 2017 : Jonquière, Maison des Aînés 17 mars 2017 : Sherbrooke, Conseil régional FTQ

## Prendre sa place dans l'espace public

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Les idées progressistes ont souvent du mal à trouver leur chemin dans l'espace public. Comment diffuser nos idées et nos valeurs? En prenant part à la discussion publique via les sections *Opinions* des divers médias! La section *Courrier des lecteurs* est un espace souvent négligé par les citoyens et citoyennes qui souhaitent se faire entendre. La formation permet aux membres de prendre conscience de la possibilité d'écrire aux journaux, à titre de citoyen et citoyenne, et d'y être publiés.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tous les membres intéressés. (1 jour)

#### DATE(S) ET ENDROIT

4 novembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle C

27 janvier 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Pichette-Noël

8 février 2017 : Amos, Section locale 3057

17 février 2017 : Rimouski, Hôtel Rimouski, Salle Mgr Courchesne

22 mars 2017 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ

24 mars 2017 : Jonquière, Maison des Aînés

## **Femmes militantes**

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Notre syndicat a besoin de la voix des femmes, de leur militantisme et de leur leadership. Ce cours couvre une grande variété d'enjeux comme le travail des femmes, l'histoire des femmes, l'intimidation et la violence, et la place des femmes dans les syndicats. Ce cours leur procure des outils pour s'organiser, conserver les gains faits par le mouvement des femmes et de pousser plus loin afin de construire un mouvement pour l'égalité sociale et économique des femmes. Ce cours renforce l'engagement d'Unifor à promouvoir l'avancement des femmes sur le marché du travail et dans la société.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ce cours s'adresse principalement aux membres féminins d'Unifor. (3 jours)

#### DATE(S) ET ENDROIT

13, 14 et 15 février 2017 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle Marie-Pinsonneault 22, 23 et 24 février 2017 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

# La mise à jour des statuts de la section locale

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Cette formation sera divisée en deux (2) volets. Le premier ayant pour objectif de bien comprendre les statuts et règlements du syndicat national Unifor et du Conseil québécois. La seconde partie du cours portera sur la mise à jour des statuts de la section locale en conformité avec ceux du syndicat national, et les participantes et participantes recevront les outils nécessaires pour leur permettre de procéder à cette mise à jour.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ce cours s'adresse principalement aux membres de l'exécutif de la section locale. (1 jour)

## DATE(S) ET ENDROIT

28 octobre 2016 : Québec, Conseil régional FTQ, Salle Perron-Légaré

18 novembre 2016 : Montréal, Conseil régional FTQ, Salle Marie-Pinsonneault

13 janvier 2017 : St-Félicien, Hôtel du Jardin

27 janvier 2017 : Baie-Comeau, Conseil régional FTQ

3 février 2017 : Rimouski, Hôtel Rimouski, Salle Mgr Courchesne 9 février 2017 : Gatineau, Sheraton Four Points, Salle Frontenac A

# LE PROGRAMME CEP DE QUATRE (4) SEMAINES - "Le syndicalisme et la société"

Ce programme est dispensé en résidence, sur quatre (4) semaines non consécutives, au Centre familial d'éducation de Port Elgin, Ontario. Chacune des semaines de formation est séparée d'une pause durant laquelle les participantes et participants retournent à leur famille et leur milieu de travail.

Afin de leur permettre de se familiariser avec l'environnement du Centre familial d'éducation d'Unifor et de mieux comprendre qui motive les membres à participer au programme CEP de quatre (4) semaines, les conjointes et conjoints des personnes sélectionnées sont conviés pour assister à la Fin de semaine préparatoire.

# CE DONT IL FAUT SE RAPPELER À PROPOS DU PROGRAMME CEP DE QUATRE (4) SEMAINES ...

#### Cette formation N'EST PAS UN « COURS-OUTIL »

Certaines personnes s'inscrivent au programme CEP de quatre (4) semaines en croyant qu'elles pourront y recevoir les outils précis dont elles ont besoin pour être efficaces dans leurs tâches quotidiennes de déléguée ou délégué, ou de représentante ou représentant syndical. C'est plutôt un programme d'éducation large, de base, à l'intérieur duquel les participantes et participants s'attaquent à des problèmes difficiles, acquièrent de l'assurance et développent de véritables compétences dans les domaines suivants :

- Communication (l'écoute, l'art du débat, l'art de parler en public, collaborer avec les médias, y compris les médias sociaux);
- Pensée critique (recherche, analyse);
- Développement du syndicat (savoir comment s'impliquer et faire une différence; recrutement stratégique);
- Militantisme et renforcement des collectivités.

Nos sections locales ont besoin de dirigeantes et de dirigeants énergiques, et de militantes et militants bien informés. Le programme est ouvert aux nouveaux membres comme à ceux plus expérimentés; il est d'ailleurs d'autant plus enrichissant pour tous lorsque les participants et participantes possèdent divers degrés d'expérience! Le programme de base d'Unifor menant à un certificat est la pierre angulaire de nos programmes d'éducation et le garant du renouveau syndical. C'est à vous d'en profiter!

#### Voici un bref survol des thèmes qui seront abordés dans le cadre de cette formation :

#### Semaine 1: Les fondements d'Unifor

- examen de la nature du travail et des points communs unissant les travailleurs et travailleuses, aujourd'hui;
- les effets de l'essor du capitalisme sur le travail, les conditions de travail et le contrôle sur le travail;
- l'influence de la résistance des travailleurs et travailleuses sur le capitalisme;
- les moyens utilisés par les gouvernements pour donner suite aux pressions internationales et celles exercées par les sociétés d'affaires;
- ▶ le fonctionnement de nos systèmes politiques et économiques et leur incidence sur notre vie de tous les jours;
- le fonctionnement des syndicats, ce qu'ils ont apporté aux travailleurs et travailleuses, comment ils ont changé la nature du travail et l'influence qu'ils exercent dans la société:
- ► l'histoire de notre propre syndicat et les défis à relever dans l'avenir;
- ▶ la négociation collective, la démocratie syndicale, le rôle des syndicats dans la politique, et les différentes visions relatives à une société plus juste et égalitaire ayant nourri les luttes des travailleuses et travailleurs.

#### Semaine 2 : Droits de la personne

(NOTE IMPORTANTE : Une session d'une semaine « CEP Leadership – Droits de la personne » sera dispensée en même temps que la 2e semaine du programme des CEP réguliers pour permettre à toute personne ayant déjà suivi la formation CEP de quatre (4) semaines de recevoir le volet « Droits de la personne »).

- ➤ comprendre les droits de la personne face à la discrimination, le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie et les personnes ayant des incapacités;
- ▶ exploration des liens et chevauchements entre les fronts qui luttent pour l'égalité sociale et politique des groupes en quête d'équité, et le mouvement syndical;
- explication des outils permettant de s'attaquer à la discrimination, ainsi que des structures, ressources et programmes d'éducation d'Unifor pour faire avancer les droits de la personne et les luttes pour l'égalité en milieu de travail.

#### Semaine 3 : Le Canada et le monde (Mondialisation et solidarité)

- ➤ comprendre la place qu'occupe le Canada dans le monde et notre lien avec les travailleuses et travailleurs des autres pays;
- enjeux et préoccupations des travailleurs à travers le monde;
- ▶ examen de nos propres lieux de travail et de l'économie canadienne;
- ► examen du système mondial actuel concernant l'extraction, la production, la distribution, la consommation et l'élimination des produits et services que nous fabriquons et utilisons;
- campagnes organisées par le mouvement syndical international pour obtenir des emplois décents et un commerce équitable, et l'application de ces campagnes syndicales au sein de nos collectivités:
- résistance au capitalisme d'entreprise : témoignages et solutions intéressantes pour une société plus juste.

#### Semaine 4 : Enjeux et campagnes en cours

synthèse des apprentissages faits tout au long du programme CEP « Le syndicalisme et la société » à travers les projets, tant individuels que collectifs, qui ont été menés durant la formation.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Tout membre en règle. Il est cependant fortement recommandé d'avoir suivi le cours « Mon syndicat ».

Le programme CEP de quatre (4) semaines (« Le syndicalisme et la société ») aura lieu, cette année, aux dates suivantes :

Fin de semaine préparatoire : 17, 18 et 19 mars 2017
Semaine 1 : 2 au 7 avril 2017
Semaine 2 : 7 au 12 mai 2017
Semaine 3 : 15 au 20 octobre 2017
Semaine 4 : 3 au 8 décembre 2017

La date limite d'inscription pour ce programme de quatre (4) semaines est le 16 janvier 2017.

# CEP Leadership - Négociation

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours sur la négociation collective d'une durée de 5 jours vous fera découvrir les enjeux de la négociation. Nous aborderons le travail du comité, la préparation, le cadre légal, etc. De plus, nous compléterons cette formation avec plusieurs jeux de mise en situation.

### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ce cours s'adresse aux membres des comités de négociation qui sont intéressés d'acquérir plus de connaissances sur la négociation.

N.B. Vous devez avoir négocié le CEP (Congés-éducation payés) pour vous inscrire, ou être éligible au programme 50/50 offert par le Syndicat national.

#### **DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 16 SEPTEMBRE 2016**

## DATE(S) ET ENDROIT(S):

Dimanche 13 novembre au vendredi 18 novembre 2016

Centre familial d'éducation d'Unifor, Port Elgin, Ontario

# **CEP Leadership - Femmes Unifor en action**

### **DESCRIPTION DU COURS:**

Ce cours Leadership d'une (1) semaine, donné en résidence, est principalement axé sur l'histoire et l'évolution de la femme au fil du temps, des points de vue politique, syndical et légal.

Ensemble, nous développerons des stratégies positives pour l'avenir.

### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Toutes les femmes militantes d'Unifor qui sont recommandées par leurs sections locales.

N.B. Vous devez avoir négocié la clause des CEP (Congés-éducation payés) pour vous inscrire, ou être éligible au programme 50/50 offert par le Syndicat national.

### **DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 10 FÉVRIER 2017**

## DATE(S) ET ENDROIT(S):

Du dimanche 2 avril au vendredi 7 avril 2017

Centre familial d'éducation d'Unifor, Port Elgin, Ontario

# CEP Leadership - Droits de la personne

(COURS OBLIGATOIRE EN VERTU DES STATUTS D'UNIFOR – ARTICLE 15C))

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

La compréhension des droits de la personne est un incontournable pour les dirigeantes et dirigeants et les militantes et militants de notre syndicat en pleine croissance et diversifié. Pour édifier un syndicat fort, il faut comprendre comment la discrimination divise les travailleuses et travailleurs, mais il faut également bien saisir ce que nous réussirons à accomplir en travaillant ensemble dans la solidarité. Ce cours est ancré dans la lutte des classes. Nous verrons comment le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie et la discrimination à l'égard des personnes ayant des incapacités sont à l'œuvre dans nos lieux de travail et dans le contexte de l'économie capitaliste en général.

Le cours offre de nombreuses occasions de discussions et de réflexion sur des sujets parfois difficiles. Nous explorerons les liens et les chevauchements existant entre les fronts qui luttent pour l'égalité sociale et politique des groupes en quête d'équité et le mouvement syndical. Les participantes et participants se familiariseront avec les principaux outils nécessaires pour s'attaquer à la discrimination. Nous verrons les structures, ressources et programmes d'éducation d'Unifor pour faire avancer les droits de la personne et les luttes pour l'égalité en milieu de travail.

La session CEP Leadership – Droits de la personne est <u>INCLUSE</u> et <u>CONSTITUE LA SEMAINE 2</u> de l'actuel programme des CEP réguliers de quatre (4) semaines. Une personne ayant suivi la formation CEP réguliers (dans sa version actuelle) n'a pas à s'inscrire à nouveau pour suivre cette formation.

### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Bien que cette formation s'adresse d'abord aux dirigeantes et dirigeants du comité exécutif de la section locale, ainsi qu'aux représentantes et représentants en milieu de travail (voir statuts d'Unifor, Article 15C - Responsabilités des dirigeants et dirigeants de sections locales), tous les membres de la base sont invités à y prendre part.

NOTE: Les membres ayant suivi la formation CEP réguliers de quatre (4) semaines <u>avant la formation d'Unifor</u> n'ont pas suivi cette formation et peuvent s'inscrire à la présente formation CEP Leadership pour y remédier.

N.B. Vous devez avoir négocié la clause des CEP (Congés-éducation payés) pour vous inscrire, ou être éligible au programme 50/50 offert par le Syndicat national.

#### **DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 13 MARS 2017**

## DATE(S) ET ENDROIT(S) :

De samedi 7 mai au vendredi 12 mai 2017 Centre familial d'éducation d'Unifor, Port Elgin, Ontario

# **CEP Leadership - Le bruit: prévention et réparation**

#### **DESCRIPTION DU COURS:**

Pendant cette formation, nous traiterons de tous les aspects du bruit en milieu de travail (prévention, lois, santé-sécurité, évaluations, mesures préventives, etc.), et compléterons cette formation par la préparation du dossier pour la défense, devant la CLP, des travailleurs et travailleuses atteints de surdité professionnelle.

#### **QUI PEUT S'INSCRIRE?**

Ce CEP Leadership s'adresse d'abord aux représentantes et représentants en prévention et aux membres qui plaident devant la CLP.

N.B. Vous devez avoir négocié la clause des CEP (Congés-éducation payés) pour vous inscrire, ou être éligible au programme 50/50 offert par le Syndicat national.

#### **DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 7 AVRIL 2017**

## DATE(S) ET ENDROIT(S):

De samedi 28 mai au vendredi 2 juin 2017 Centre familial d'éducation d'Unifor, Port Elgin, Ontario

autorisée.



Cours CEP RÉGULIERS 2016 / 2017 Fin de semaine préparatoire : 17 au 19 mars 2017

Semaine 1 : 2 au 7 avril 2017 Semaine 2 : 7 au 12 mai 2017 Semaine 3 : 15 au 20 octobre 2017 Semaine 4 : 3 au 8 décembre 2017

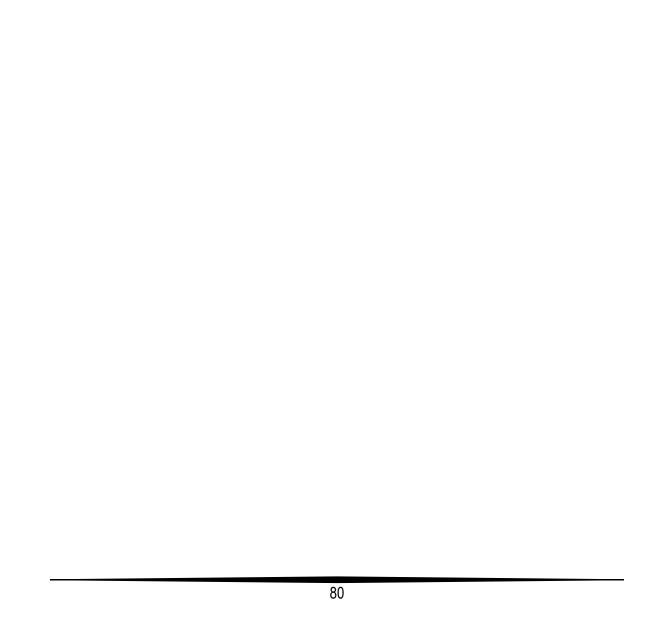
**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 JANVIER 2017** 

### PROGRAMME DE CONGÉS-EDUCATION PAYÉS FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DES SALAIRES ET TEMPS PERDU PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

NAS:	·-			SECTION LOC	ALE: UNITÉ:
Prénom:				NOM DE LA CO	OMPAGNIE:
Nom de famille:				_ Téléphone (rés	s.):
Sexe:	Homme □		Femme $\Box$	Téléphone (tra	vail):
Adresse:				_ Téléphone (cel	l.):
	-			Courriel :	
Ville:					nce: (m/j/a):
Province:					ser en cas d'urgence:
Code postal:					
Fumeur ou fume	euse?	OUI 🗆	NON 🗆		'a pour but que de faciliter l'attribution de votre chambre)
Autochtone ou r	racisé(e)?	OUI 🗆	NON 🗆	(pour nos statist	iques seulement)
Condition partic	ulière (handi	cap, condit	ion médicale	, régime alimenta	ire particulier, etc.)? OUI  □ NON  □
_	-	- '		_	•
Heures/Pério			Taux de l'	équipe de soir: \$_	Combien: \$  Taux de l'équipe de nuit:  % de paie de vacances (le cas échéant):%  Requis seulement si votre paie de vacances est incluse dans votre
					paie régulière (conformément à votre convention collective)
ÊTES-VOUS U	IN TRAVAILLE	UR: À TEM	IPS PLEIN?	À TEMI	PS PARTIEL?
de la secti joindre un	on locale. I chèque po	Nous end ortant la r	ourageons		érification préalable du talon de paie ou auprès ct pour éviter les délais postaux. Prière de
Demande pour o	camarade de	chambre: _			
Signature du ca	ndidat:				Date:
Vérification, sec	tion locale :_				
		(Signa	ture)		(Nom en lettres
		Titre (I	Président, sec	rétaire financier ou	ı président d'usine)

FORMULAIRE DE LA PARTICIPANTE OU DU PARTICIPANT

🗫 Si le candidat ou la candidate occupe l'une des fonctions indiquées ci-dessus, la vérification doit être faite par une tierce personne dûment



# **FORMULAIRE D'INFORMATION – CEP RÉGULIERS 2016-2017**

NOM:		
ADRESSE:		
CODE POSTAL: TÉLÉPHON	IE:	
COURRIEL :		
SECTION LOCALE:UNITÉ:		
MEMBRE DU SYNDICAT DEPUIS:	FUMEUR: OUI	NON
DATE DE NAISSANCE: NUI	MÉRO D'ASSURANCE SOCIALE :	
E SERAI ACCOMPAGNÉ(E) DE MON OU MA CONJOINT(E) POUR LA FIN DE SEMAINE PRÉPARATOIRE SEULEMENT:	OUI   NON	
SI OUI, NOM DU/DE LA CONJOINT(E):		
PERSONNE À CONTA	CTER EN CAS D'URGENCE:	
NOM:		
ADRESSE:		
ΓÉLÉPHONE: LIEN	N DE PARENTÉ:	
COURS SUIVIS DANS LE PASSÉ:		
LE/LA DÉLÉGUÉ(E) SYNDICAL(E) LA NÉGOCIATION COLLECTIVE PROCÉDURE PARLEMENTAIRE/		
COMMUNICATION ORALE HISTOIRE SYNDICALE ÉCONOMIE/COMPTABILITÉ		
AUTRES COURS SYNDICAUX, LESQUELS?		
		/verso

COMMENT AVEZ-VOUS APPRIS L'EXISTENCE DU PROGRAMME DES CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS?
ÊTES-VOUS OU AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ DIRIGEANT OU REPRÉSENTANT SYNDICAL? OUI ☐ NON ☐
SI OUI, QUEL(S) POSTE(S) ET QUAND?
AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À DES NÉGOCIATIONS DE CONVENTIONS COLLECTIVES? OUI NON SI OUI, LESQUELLES?
AVEZ-VOUS DÉJÀ PRIS PART À L'ACTION SYNDICALE EN FAVEUR DE, CONTRE OU POUR MODIFIER LA LÉGISLATION?  OUI NON COMMENT?
QUELS SONT VOS LOISIRS OU LES SPORTS QUE VOUS PRATIQUEZ ?
SIGNATURE DU CANDIDAT:
DATE:
SECTION RÉSERVÉE AUX MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION
RECOMMANDATION OUI NON REMARQUES :
SIGNATURE :
PRÉSIDENT-E DE LA SECTION LOCALE  DATE :

S.V.P. RETOURNER LES <u>ORIGINAUX</u> DES FORMULAIRES (INFORMATION ET INSCRIPTION) ET, LE CAS ÉCHÉANT, DE DEMANDE DE SUBVENTION (TOTALE OU PARTIELLE), DEMANDE DE FINANCEMENT 50/50 OU DEMANDE DE SUBVENTION POUR FRAIS DE GARDE, À:

UNIFOR, SERVICE DE L'ÉDUCATION 565, BOUL. CRÉMAZIE EST, BUREAU 10 100 MONTRÉAL (QC) H2M 2W1

**AVANT LE 16 JANVIER 2017** 

PROGRAMME 50/50 (entourer si nécessaire)

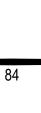
565, boul. Crémazie Est, Bureau 10 100 **MONTRÉAL (QC) H2M 2W1** Téléphone: (514) 389-9223 / 1 (800) 361-0483 Télécopieur : (514) 389-3578

unifor lesyndicat | Québec Cours CEP LEADERSHIP -**NÉGOCIATION COLLECTIVE** Dates: Du 13 au 18 novembre 2016

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 16 SEPTEMBRE 2016

#### PROGRAMME DE CONGÉS-EDUCATION PAYÉS FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DES SALAIRES ET TEMPS PERDU PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

NAS:		SECTION LOCALE: UNITÉ:
		NOM DE LA COMPAGNIE:
lom de famille:		Téléphone (rés.):
exe: Homme 🗆	Femme □	Téléphone (travail):
dresse:		Téléphone (cell.):
		Courriel :
/ille:		
Province:		Personne à aviser en cas d'urgence:
code postal:		Téléphone:
		+ Indexation: \$ = Taux horaire total: Combien: \$
Heures/Période de paye: Corps de métier? Oui		équipe de soir: \$Taux de l'équipe de nuit:%  % de paie de vacances (le cas échéant):%  Requis seulement si une perte de journée(s) de vacances a lieu pendant votre participation au programme.
ou auprès de la section postaux. Prière de joi	on locale. Nous ndre un chèque	e sera fait sans vérification préalable du talon de paie encourageons le dépôt direct pour éviter les délais portant la mention < <annulé>&gt;.</annulé>
emande pour camarade de cha	ımbre:	
ignature du candidat:		Date:
érification, section locale :		(Signature
		(Nom en lettres moulée
		re financier ou président d'usine)  JLAIRE DE L'ÉTUDIANT(E)



PROGRAMME 50/50 (entourer si nécessaire)



Cours CEP LEADERSHIP – FEMMES UNIFOR EN ACTION Date: Du 2 au 7 avril 2017

565, boul. Crémazie Est, Bureau 10 100 MONTRÉAL (QC) H2M 2W1

Téléphone: (514) 389-9223 / 1 (800) 361-0483

Télécopieur : (514) 389-3578

<u>DATE LIMITE D'INSCRIPTION :</u> 10 FÉVRIER 2017

# PROGRAMME DE CONGÉS-EDUCATION PAYÉS FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DES SALAIRES ET TEMPS PERDU PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIBI EMENT

			_ SECTION LOCALE: UNITÉ:
énom:			NOM DE LA COMPAGNIE:
om de famille:			Téléphone (rés.):
exe:	Homme □	Femme $\Box$	Téléphone (travail):
lresse:			Téléphone (cell.):
			Courriel :
lle:			
ovince:			Personne à aviser en cas d'urgence:
ode postal:			Téléphone:
meur ou fume	use? OUI 🗖 NON 🛭	3	(votre réponse n'a pour but que de faciliter l'attribution de votre chambre)
		_	'équipe de soir: \$Taux de l'équipe de nuit:
	e de paye: er? Oui:	_	% de paie de vacances (le cas échéant):%
			Requis seulement si une perte de journée(s) de vacances a lieu pendant votre participation au programme.
	•	cale. Nous	ne sera fait sans vérification préalable du talon de paie s encourageons le dépôt direct pour éviter les délais e portant la mention < <annulé>&gt;.</annulé>
ou auprès		un cheque	portant la mondon (CANTOLLE)
ou auprès postaux. F	Prière de joindre	-	YEUR CONTINUE DE VERSER DIRECTEMENT LE SALAIRE PENDANT LE PROGRAMME)
ou auprès postaux. F	Prière de joindre	-	•
ou auprès postaux. F	Prière de joindre	CTION SI L'EMPLOY	•
ou auprès postaux. F (NE	Prière de joindre Pas compléter cette se	CCTION SI L'EMPLOY	YEUR CONTINUE DE VERSER DIRECTEMENT LE SALAIRE PENDANT LE PROGRAMME)
ou auprès postaux. F (NE	Prière de joindre  PAS COMPLÉTER CETTE SE  amarade de chambre:	CCTION SI L'EMPLOY	YEUR CONTINUE DE VERSER DIRECTEMENT LE SALAIRE PENDANT LE PROGRAMME)

FORMULAIRE DE L'ÉTUDIANT(E)



Cours CEP LEADERSHIP -**DROITS DE LA PERSONNE** Date: Du 7 au 12 mai 2017

565, boul. Crémazie Est, Bureau 10 100 MONTRÉAL (QC) H2M 2W1

Téléphone: (514) 389-9223 / 1 (800) 361-0483

Télécopieur : (514) 389-3578

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION:** 13 MARS 2017

## PROGRAMME DE CONGÉS-EDUCATION PAYÉS FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DES SALAIRES ET TEMPS PERDU

		_ SECTION LOCALE: UNITÉ:
Prénom:		NOM DE LA COMPAGNIE:
Nom de famille	·	Téléphone (rés.):
Sexe:	Homme □ Femme □	Téléphone (travail):
Adresse:		Téléphone (cell.):
		Courriel :
/ille:		Date de naissance: (m/j/a):
Province:		Personne à aviser en cas d'urgence:
Code postal:		Téléphone:
Fumeur ou fum	euse? OUI 🗆 NON 🗅	(votre réponse n'a pour but que de faciliter l'attribution de votre chambre)
Heures/Péric		Combien: \$ 'équipe de soir: \$ Taux de l'équipe de nuit:  % de paie de vacances (le cas échéant): Requis seulement si une perte de journée(s) de vacances a lieu pendant votre participation au programme.
ou auprè postaux.	s de la section locale. Nous Prière de joindre un chèque	ne sera fait sans vérification préalable du talon de paie sencourageons le dépôt direct pour éviter les délais portant la mention < <annulé>&gt;.</annulé>
ou auprè postaux.	s de la section locale. Nous Prière de joindre un chèque	s encourageons le dépôt direct pour éviter les délais
ou auprè postaux.	s de la section locale. Nous Prière de joindre un chèque le pas compléter cette section si l'emplo	s encourageons le dépôt direct pour éviter les délais e portant la mention < <annulé>&gt;.</annulé>
ou auprè postaux. (N	s de la section locale. Nous Prière de joindre un chèque le pas compléter cette section si l'emplo camarade de chambre:	s encourageons le dépôt direct pour éviter les délais e portant la mention < <annulé>&gt;.  EVEUR CONTINUE DE VERSER DIRECTEMENT LE SALAIRE PENDANT LE PROGRAMME)</annulé>
ou auprè postaux.	s de la section locale. Nous Prière de joindre un chèque le pas compléter cette section si l'emplo camarade de chambre: andidat:	s encourageons le dépôt direct pour éviter les délais portant la mention < <annulé>&gt;.  PYEUR CONTINUE DE VERSER DIRECTEMENT LE SALAIRE PENDANT LE PROGRAMME)</annulé>

FORMULAIRE DE L'ÉTUDIANT(E)



Cours CEP LEADERSHIP -

LE BRUIT : PRÉVENTION ET RÉPARATION

Date: Du 28 mai au 2 juin 2017

565, boul. Crémazie Est, Bureau 10 100 MONTRÉAL (QC) H2M 2W1 **DATE LIMITE D'INSCRIPTION:** Téléphone: (514) 389-9223 / 1 (800) 361-0483 7 AVRIL 2017

Télécopieur : (514) 389-3578

# PROGRAMME DE CONGÉS-EDUCATION PAYÉS FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DES SALAIRES ET TEMPS PERDU

IAS:			SECTION LOCALE: UNITÉ:
Prénom:			NOM DE LA COMPAGNIE:
lom de famille:			Téléphone (rés.):
Sexe:	Homme □	Femme □	Téléphone (travail):
dresse:			Téléphone (cell.):
			Courriel :
'ille:			Date de naissance: (m/j/a):
Province:			Personne à aviser en cas d'urgence:
code postal:			Téléphone:
umeur ou fume	euse? OUI 🗖 NON	0	(votre réponse n'a pour but que de faciliter l'attribution de votre chambre)
Aucun chou auprès	ier? Oui: angement au ta s de la section lo Prière de joindre	ux horaire nocale. Nous	### Taux de l'équipe de nuit:  ### Taux de l'équipe de nuit:  ### We paie de vacances (le cas échéant):  ### Requis seulement si une perte de journée(s) de vacances a lieu pendant votre participation au programme.  #### Sera fait sans vérification préalable du talon de paie encourageons le dépôt direct pour éviter les délais portant la mention < <annulé>&gt;.  ##################################</annulé>
(141	ETAG GOMI EETEK GETTE	SECTION OF E EMILEO	ESK GONTINGE DE VERGER BIRLOTEINENT EL GALARRET ENDANT EL FROGRAMME)
lomanda navr	namarada da abazata	•	
-	camarade de chambr		Data
	ndidat:		
érification, sec	ction locale :		(Signatur
			(Nom en lettres moulée

FORMULAIRE DE L'ÉTUDIANT(E)





# PROGRAMME DES CONGÉS-ÉDUCATION PAYÉS

## **DEMANDE DE SUBVENTION**

# SECTION LOCALE#	UNITÉ #
NOM DE L'EMPLOYEUR:_	
NOM DE L'ÉTUDIANT(E) :_	
DEMANDÉE PAR:	
PROGRAMME:	CEP RÉGULIERS (4 semaines)
	PROGRAMME DE 2 SEMAINES (spécifiez le nom du cours)
	PROGRAMME D'UNE (1) SEMAINE (spécifiez le nom du cours)
DATE DU PROGRAMME: _	
SUBVENTION TOTALE	
SUBVENTION PARTIELLE	
Section réservée à l'administration	
AUTORISÉE PAR:	
DATE:	
	ée à la comptabilité registre des subventions



## **SERVICE DE L'ÉDUCATION**

565, boul. Crémazie Est, bureau 10100, 10° étage Montréal (Québec) H2M 2W1

 $T\'{e}l\'{e}phone: 514\ 389-9223\ |\ Sans\ frais: 1\ 800\ 361-0483$ 

 ${\bf Courriel: education que bec@unifor.org}$ 

uniforquebec.org